

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

JOURNAL  
D'AGRICULTURE  
TRANSACTIONS

DE LA J. WELCH, MONTREAL.

Société d'Agriculture  
DU  
BAS-CANADA.

Vol. 4.

MONTREAL, NOVEMBRE, 1851.

No. 11.

Le professeur Johnston, dans ses "Notes sur l'Amérique du Nord," dit, en parlant du Nouveau-Brunswick : "Dans la province même, je fus frappé, comme d'une chose remarquable, que tandis que chez leurs voisins des États-Unis, toutes les oies étaient des cygnes, les provinciaux soutenaient constamment que leurs cygnes n'étaient que des oies. Tout allait mal, aux yeux de plusieurs de ceux avec qui je me suis rencontré ; tout était inférieur chez eux, quoique dans presque toutes les particularités, si l'on y faisait bien attention, leur supériorité fût manifeste. Ils offrent un des rares exemples que rencontre l'homme qui voyage par le monde, de gens auxquels les remarques de Sir John Manderville ne s'appliquent pas strictement."

Quoique puissent penser de leur pays les habitants du Nouveau-Brunswick, nous n'avons en Canada aucun juste sujet

d'être mécontents de notre sort ; nous pouvons n'être pas aussi avancés, à certains égards, que nous le pourrions désirer, mais nous possédons beaucoup de choses que tout autre pays serait fier de posséder ; nos canaux, par exemple, nous fournissent la plus magnifique communication intérieure par eau qu'il y ait au monde. Les quais de Montréal sont un autre ouvrage de l'art qui n'a pas son égal sur ce continent. Ils offrent des commodités pour un grand nombre de vaisseaux de tout genre, et tout ce qui les environne est fait de la manière la plus convenable et le plus solide, dans le vrai style anglais. Si toutes les oies ne sont pas des cygnes en Canada, nous pouvons au moins nous vanter d'avoir changé un bon nombre de nos oies en autant de cygnes, si par là l'on entend que nous avons changé beaucoup de choses pour le mieux, et lorsque nos chemins de fer seront achevés, et iront

d'Halifax au lac Supérieur, qui pourra dire que le Canada n'a pas fait autant de progrès dans les améliorations que tout autre pays de l'Amérique du Nord ? Le moyen le plus efficace pour arrêter les progrès dans le Canada, ce serait de le décrier, et de s'efforcer de prouver que ses institutions ne valent pas celles qu'on rencontre dans d'autres pays. Nous maintenons que notre position est favorable sous tous les rapports, et que ce sera la faute de ses habitans, si le Canada ne devient pas une des plus florissantes contrées du monde entier. Nous transcrivons encore du livre du professeur Johnston, un passage qui mérite une considération sérieuse, " Prenant ensemble les riches et les pauvres, c'est en faisant un calcul peut-être au-dessous de la réalité, que je dirai que ceux qui émigrent emportent avec eux, l'un portant l'autre, £10 chacun, ce qui, pour 200,000 qui arrivent à New-York seulement, forme la somme de £2,000,000, sterling ajoutée d'un coup aux capitaux des districts par lesquels ils passent et dans lesquels ils s'établissent. Or, le travail d'une seule année de ces 200,000 individus à des opérations agricoles sur des terres nouvelles, doit ajouter au moins £5 par chacun d'eux, ou £1,000,000 sterling, au capital des nouveaux Etats, tandis que la consommation des articles importés augmentée par l'accroissement de la population, accroît le revenu fédéral provenant des droits levés sur les effets importés dans le pays. C'est donc l'Europe, et non l'Amérique, qui est la cause du progrès rapide des Etats-Unis ; un capital européen, des bras européens, une énergie européenne. Si tous les hommes nés en Amérique qui ne sont pas fils ou petits-fils d'Européens, restaient assis, les bras croisés, ou dormaient en plein jour, le progrès du pays en serait à peine retardé, tant que la paix régnerait entre l'Amérique et l'Europe.

" C'est par défaut de réflexion que des voyageurs comparent, ou font contraster les villes de Buffalo, Rochester et Oswego,

du côté de New-York des lacs, avec Colburn, situé à l'embouchure du canal de Welland, sur le côté canadien du lac Erié, ou avec Toronto ou Kingston, sur le côté opposé du lac Ontario, et tirent de la prospérité relative de ces villes des conclusions défavorables à l'énergie et à l'esprit d'entreprise des Canadiens. Il y a autant d'énergie dans le sang des Haut-Canadiens qu'il y en a dans le sang anglais ou allemand de New-York ; mais la position locale de ces villes du Haut-Canada, et l'état de l'intérieur du pays, ne permettent pas qu'elles deviennent, d'ici à un certain nombre d'années, aussi grandes ou aussi riches que les villes américaines que je viens de nommer. Qu'on suppose que la ville de Colburn soit, comme Buffalo, à la tête d'une navigation par canal ; qu'elle ait derrière elle, une population nombreuse et croissante, et devant elle un territoire vaste et fertile ; et que la route du commerce européen passe par son centre, au lieu de passer par Buffalo, et la ville de Colburn a égalé, sinon surpassé celle de Buffalo, même à cette époque encore si rapprochée de leur naissance. Mais cette lente ville de Colburn, comme quelques-uns l'ont regardée et appelée, a néanmoins devant elle un grand avenir. Le débouché naturel de cette région occidentale ne peut être que le Saint-Laurent ; le canal de l'Erié ne suffit déjà plus à son commerce, et à mesure que ce commerce s'accroîtra, avec l'accroissement des Etats du Nord-Ouest, il faudra qu'une partie de plus en plus grande de ce commerce passe par les eaux et les canaux du Canada, et répande, en passant, sa fertilisante contribution dans le pays. Avec l'établissement de la contrée intérieure, et l'augmentation des moyens de communication par cette contrée, Toronto, comme entrepôt du trafic de la région du lac Huron, et Kingston, par sa situation à la source du Saint-Laurent, deviendront des villes d'une grande importance commerciale et politique. Je suis sûr que si mes co-sujets du Canada veulent attendre patiem-

ment le cours naturel des évènements, qu'aucun gouvernement, qu'aucune énergie ne peuvent hâter. mais que des troubles domestiques peuvent retarder déplorablement, peut-être par leur effet sur l'opinion qu'on a en Europe du Canada comme lieu d'établissement, ils verront toute attente raisonnable réalisée. Même présentement, loin d'avouer qu'ils sont justifiables d'envisager avec envie ou mécontentement la prospérité ou le progrès qui peut avoir lieu ailleurs que chez eux, j'ai sujet de m'étonner que dans leur position, et avec leur politique nécrétaire, ils nient faits des progrès si grands et si rapides."

L'ouvrage du professeur Jolmston mérite d'être lu par quiconque désire connaître les avantages relatifs de l'Amérique Britannique et des Etats-Unis, comme patrie adoptive de la population qui émigre des Iles Britanniques. Nous savons que ce livre a été critiqué sévèrement par des écrivains américains; mais quoiqu'il puisse s'y rencontrer des erreurs ou des méprises qu'il est très difficile, sinon impossible à un auteur quelconque d'éviter, nous le regardons comme un ouvrage intéressant et utile, propre à donner une idée correcte de l'Amérique Britannique, et à imposer silence à ceux qui auraient envie de voir ou de faire voir des signes de "ruine et de décadence" en Canada.

Nous prenons la liberté d'appeler l'attention de nos lecteurs, à la lettre du Capitaine Rhodes, insérée dans ce numéro. Nous pouvons assurer l'auteur de cette lettre, que c'est avec plaisir que nous la publions. Nous sommes d'accord avec lui sur toutes les particularités qui se rattachent aux expositions agricoles. Notre grande objection à ces expositions était la manière irrégulière dont elles étaient conduites, sans ordre, ou sans que les juges eussent la faculté d'adjuger les prix d'après le mérite actuel. Nous verrions toujours

ici avec plaisir les expositions d'animaux, produits, instrumens aratoires, si elles étaient conduites comme elles le sont en Angleterre, où les animaux sont tous placés dans les classes où ils ont été inscrits, et de manière à ce que les juges puissent adjuger les prix à ceux qui les méritent. Il ne devrait être permis à personne d'exposer des animaux qui n'auraient pas été amenés comme il convient au lieu de l'exposition, et là attachés ou surveillés, et placés dans la classe où ils auraient été inscrits d'abord. Nous avons un plan de l'Exposition de la Société Royale d'Agriculture d'Angleterre, qui a eu lieu à Windsor, en Juillet dernier, au moyen duquel on peut se faire une idée juste de la manière dont ces choses se font en Angleterre. Nous approuvons le plan suggéré par le Capitaine Rhodes, de nommer pour juges ou experts, des individus venus d'une certaine distance, et n'ayant aucune liaison de parenté, ou autre, avec les concurrens; mais nous sommes fâché d'avoir à dire que les Comités d'administration des Sociétés Agricoles sont généralement opposés à un pareil arrangement, et se montrent enclins à nommer des experts à eux connus et demeurant dans leur voisinage immédiat. Comme le Capitaine Rhodes est devenu membre à vie de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, nous nous flattons qu'il s'intéressera en faveur de ce journal, et qu'il voudra bien nous favoriser, de temps à autre, de ses idées, ou opinions particulières, sur des sujets d'agriculture.

#### — AU RÉDATEUR DU JOURNAL D'AGRICULTURE.

MONSIEUR :—J'ai vu un bon nombre d'expositions agricoles dans le Bas-Canada, et quoiqu'il puisse y en avoir de conduites convenablement, le plus grand nombre offrent tout le contraire; c'est donc avec plaisir que je rends compte d'une visite faite à l'Exposition de la Société du Comté Drummond dont les réglemens pour les expositions d'animaux sont convenables et propres à donner de la satisfaction aux expositeurs.

Le président de la Société, l'honorable W. Shepherd, et les membres du Comité sont des messieurs qui, non-seulement entendent les détails d'une exposition agricole, mais qui ont encore assez de poids et d'influence dans le Comté, pour que leur règles soient respectées et observées, et ayant agi comme expert dans l'occasion, je me flatte que M. Shepherd et les membres du Comité me pardonneront, si je rends témoignage à Pénitère convenance de la conduite tenue par ces messieurs, pendant le temps que j'ai été en relation avec eux, et ce bon exemple m'a paru être suivi admirablement par les cultivateurs présents. J'ai fait allusion à ce sujet délicat, M. le Rédacteur, parce que j'ai vu, en des occasions semblables, des membres de Comité, se donner, pour ainsi dire, en spectacle ou exposer leur propres personnes, et se rendre plus méprisables, pour ne pas dire, devenir plus bruts, que les animaux muets présents. Parmi les réglemens de cette Société, j'en rapporterai plusieurs, autant qu'il m'est possible de me les rappeler.

Chaque animal était pouvu d'une corde, et portait une étiquette convenable et un numéro.

Il était défendu à qui que ce soit d'adresser la parole au juge, ou de faire des remarques qu'il pût entendre, concernant les animaux mis au concours.

Les animaux pour lesquels il devait être accordé des prix étaient arrangés dans leurs classes respectives ; par exemple, pour juger des jumens avec leurs poulins, on les amenait en ligne, ayant leurs étiquettes numérotées, et chaque animal était tenu par un homme ou un jeune garçon.

L'expert, en adjudgeant les prix était pourvu d'étiquettes, ou cartes, portant les mots, " premier prix, second prix," et ces étiquettes étaient placées sur la bride des animaux vainqueurs, aussitôt qu'ils avaient passé, et je surgèrerais qu'une autre année, il fût attaché un petit ruban à l'étiquette, pour rendre l'adjudication plus remarquable, et comme moyen de faire de ces expositions une source d'instruction pour les

jeunes agriculteurs dont le jugement aurait besoin d'être formé.

Il y avait un concours de monde considérable à l'exposition ; plusieurs des animaux étaient très beaux et les prix offerts étaient bien convenables, mais ils ne paraissaient pas avoir attiré beaucoup d'étalons : il n'y en avait que peu sur le terrain, et ils n'étaient ni des plus beaux ni des meilleurs.

Je crains, Mr. le Rédacteur, d'avoir déjà pris trop de place dans vos colonnes, mais je sais que c'est pour vous une source de plaisir que d'entendre parler d'améliorations en agriculture ; et c'est pourquoi je terminerai ma lettre sans autre apologie.

Je suis, Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,  
W. RHODES.

Québec, Octobre, 1851.

---

#### A L'ÉDITEUR DU JOURNAL D'AGRICULTURE.

Dans votre Journal d'Agriculture du mois de Septembre dernier, je vois, à ma grande surprise, une lettre signée P. C. L. Dubois, président de notre Société d'Agriculture, datée du 30 Juillet aussi dernier, par laquelle il vous soumet trois questions et auxquelles vous avez répondu. Comme membre du Comité de régie, et ayant pris part aux délibérations citées dans la lettre signée par le président, je ne puis faire autrement que de vous demander une place dans les colonnes de votre journal, pour relever autant qu'il est en mon pouvoir, la fausse impression que la lettre précitée pourrait jeter sur notre Société et même détruire tous les bons résultats que nos cultivateurs en ont pu obtenir jusqu'à ce jour.

Je me permettrai donc, Monsieur, en référence à la première question, de dire que je suis d'avis que l'assemblée subséquente, celle du mois de Mars dernier, avait le droit de changer ce qui avait été décidé, vu que c'était dans le but d'un plus grand avantage.

Il s'en suivrait donc, suivant notre Président, que tout ce qui serait décidé, à une première assemblée, quoiqu'au détriment de tous les intéressés à une Société, ne pourrait être dérangé. Certes, c'est une interdiction un peu trop rigoureuse, pour s'y soumettre sans mot dire. Y-a-t-il une clause dans le bill d'agriculture qui nous le défende? Le droit commun nous le défend-il? Non, tout au contraire, en vertu du droit commun, n'a-t-on pas toujours la liberté de reviser, annuler et changer à volonté, tout ce qui peut être considéré comme vicieux, ou d'une tendance à nuire, ou à détruire les bons avantages que l'on peut retirer d'une société. Il faut que notre président, soit resté avec l'idée, ou l'imagination que la dite résolution ne devant avoir lieu que suivant ses propres suggestions, était les dix commandements de Dieu auxquels l'homme n'a rien à changer. Je ne pensais pas, vraiment, qu'il eût la pensée d'être un nouveau Moïse!

Quant aux 2me et 3me questions, je suis obligé de vous faire connaître que tel président est encore dans l'erreur, pour donner à entendre que le comité de régie a eu l'intention par ses réglemens de donner aux gens de commerce et profession l'avantage d'obtenir tous les plus hauts prix, que rien pareillement et précisément n'a été décidé pour donner des prix aux compétiteurs heureux pour les meilleurs fermes, l'avantage de concourir pour les autres prix; pour preuve de ce que j'avance, ci suivent les résolutions du Comité, mais non comme notre président vous le fait connaître à sa manière, mais telles que copiées sur le registre des délibérations et certifiées par le Secrétaire.

1ère Résolution passée à Chicoutimi, 27 mars 1851.

Résolu,—“ Que les primes ne seront accordées qu'aux personnes en besoin, pour les aider ou les encourager et que des mentions honorables seulement seront accordées aux gens aisés. Cette distinction sera faite par le Comité de régie.”

2me Résolution passée unanimement en amendement à la résolution ci-dessus, à la Grande-Baie, le 15 Juillet, 1851.

Résolu,—“ Que les prix des fermes et autres prix seront offerts à tous généralement, en amendement à la 2me Résolution passée à Chicoutimi, le 27 Mars, 1851.”

Je vous laisse maintenant, M. l'Editeur, à juger s'il aurait été facile au Comité de régie de faire la distinction des gens aisés, comme le voulait la première résolution. Cette résolution ne tendait pas qu'à exclure les gens de commerce et profession, mais tous ceux passant pour être à l'aise, et vous conviendrez, j'espère, que plus souvent on trouve des cultivateurs aisés que des gens de profession. Et puis comment mettre cette résolution à exécution sans mettre le désordre parmi les colons de cette nouvelle place, où l'habitant aisé est très éloigné de ce que l'on peut appeler de l'aisance.

Encore, M. l'Editeur, me direz-vous de quel droit peut-on se servir pour refuser à la personne qui a droit à un prix par l'excellence de l'objet qu'il a exhibé? Pourra-t-on lui dire, vous avez le droit au 1er prix, mais vous êtes homme de profession ou de commerce ou vous êtes dans l'aisance, et vous n'aurez rien. Cette personne n'a-t-elle pas le droit de vous répondre, que la loi ne la prohibe pas de la Société et qu'elle peut exiger forcément ce qui lui échet comme prime. Sinon, pensez-vous que cette même personne sera toujours du nombre de ceux assez zélés, pour revenir une autre fois à l'exhibition. Pour ma part, je ne le crois pas. Pour vous donner une idée des gens de commerce et de profession auxquels le président fait allusion, il est bon de vous informer que, l'année dernière, ces mêmes personnes ont souscrit largement aux fonds de la Société, et que tous les prix remportés par eux ont été laissés à la Société, et ils sont encore dans les mêmes dispositions, et ce, sur une suggestion verbale seulement de la part du Comité de régie. Voilà ce que

On peut appeler de la *générosité*. Ces personnes ont mérité la reconnaissance de la Société. Mais en leur disant, cette année, nous voulons vous obliger forcément à ne pouvoir rien exiger, ce n'est rien de moins qu'une insulte. Vraiment, M. l'Éditeur, un peu de savoir-vivre, il me semble, devrait nous faire faire un semblable procédé et faire place à la reconnaissance au lieu de l'ingratitude. Mais malheureusement, cette manière de payer les gens qui ont fait des efforts et montré du zèle, est oubliée par ceux qui par ostentation ou orgueil, veulent être les régisseurs ou censeurs en maîtres, sans en avoir toute la capacité.

Votre très humble Serviteur.

JOHN KANE.

Je, soussigné, secrétaire de la Société d'Agriculture, certifie que les deux extraits de résolutions ci-haut cités sont corrects en tous points.

J. SATTLANI,  
Secrétaire  
S. A. L. D. C. S.

#### AU REDACTEUR DU JOURNAL D'AGRICULTURE.

MONSIEUR L'ÉDITEUR,—Après avoir parlé souvent des produits de la terre, je pense qu'il n'est pas inutile de dire quelque chose des soins des animaux. Je commence par les bêtes à laine ; et si vous pensez que le petit article suivant puisse être de quelque utilité, je vous prie de l'insérer dans votre intéressant journal.

#### BERGERIE.

Pour établir la salubrité dans une bergerie, le cultivateur doit placer des volets dans le pourtour, afin de donner assez de jour aux bêtes à laine pour éviter que les vapeurs de fumier et celles qui sortent de leurs corps n'infectent l'air qu'elles respirent, et ne leur occasionent des maladies ; ce qui arrive malheureusement trop souvent dans les bergeries entièrement fermées dont la plupart des cultivateurs font usage actuellement, et même dans celles renfermées, dans une grange, quoique beaucoup plus saines que les premières.

Mais il faut suivre la vicille routine ; nos moutons meurent, ou pour le moins deviennent galeux, et ne donnent qu'une très petite quantité de chétive laine, par l'entêtement d'un grand nombre de cultivateurs qui aiment à rester en arrière.

Mr. de Daubenton, homme de progrès, et l'ennemi juré de la vieille routine qui a beaucoup d'analogie avec la paresse, dit que la plupart des maladies des bêtes à laine ne viennent que de l'odeur infecte qu'elles respirent, et de la chaleur des bergeries fermées qui les tient perpétuellement dans une sueur qui se trouve interceptée par le saisissement de l'air du dehors, pour peu qu'il fasse froid, lorsqu'elles sortent ; que cette perpétuelle transpiration affaiblit leur tempérament, et par conséquent les filaments de leur laine ; qu'enfin, leur fumier même se dessèche et se brûle lorsque l'air ne peut le frapper continuellement." C'est pourquoi M. de Daubenton s'est toujours servi avec le plus grand succès d'une bergerie en plein air ; seulement il faisait usage d'une bergerie chaude pour loger les agneaux avec leurs mères.

On a adopté son système en Angleterre et on s'en trouve bien.

Les bêtes à laine doivent être tenues très proprement ; il faut changer fréquemment leur litière ; autrement elles souffrent et ne donnent que de mauvaises laines, sans compter la perte des agneaux.

Des cultivateurs négligents ne donnent point de litière à leurs moutons, et n'enlèvent les fumiers des bergeries que tous les quatre ou cinq ans. Puis ils viennent vous dire : "Nos moutons sont tous morts, ou malades, et n'ont point de laine." A qui la faute ?

La nature n'a rien fait d'imparfait ; en couvrant le mouton de laine, elle a voulu qu'il endurât le froid, et qu'on ne le fit pas étouffer par une chaleur infecte dans des bergeries renfermées, malpropres et sans air.

Il en est de même pour les étables aux bêtes à cornes que l'on tient sans air

et dans la plus grande malpropreté, malheureusement, chez un très grand nombre de cultivateurs ; aussi les connaît-on bien à la seule vue de leurs chétifs animaux auprès de leurs étables.

Au revoir, M. l'Éditeur,

UN AMI DE L'AGRICULTURE.

Leinster, Novembre 1851.

(Communiqué au Rédacteur.)

AVANTAGES DE L'AGRICULTURE PAR  
AGRICOLA.

Si la matière qu'on veut que je traite, n'était pas riche par elle-même : si je ne considérais que mon insuffisance, je l'avoue, déconcerté par la fécondité même du sujet, je garderais un profond silence. Mais le désir de servir la cause de l'agriculture, objet de l'attention actuelle de l'univers, relève mon courage abattu.

Comment en effet ne pas pouvoir trouver des paroles pour célébrer l'agriculture, nourrice de tous les hommes, créatrice des cités, appui des empires qui fleurissent, chancelent et disparaissent, dès qu'elle cesse d'y être en honneur ? Sans elle, les états, semblables à des mendians, pour ainsi dire, dont la subsistance dépend de la charité compatissante des riches, les états, dis-je, n'ont qu'une existence précaire. Vous serez pleinement convaincus combien l'agriculture est utile, lorsque je vous aurai démontré, comme je l'espère, malgré mon incapacité dans l'art de bien dire, qu'elle est la source du bonheur physique et moral des hommes et des empires.

Je me garderai bien de vous dire que l'agriculture est aussi ancienne que le monde : qui ignore qu'après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans un jardin délicieux pour en avoir soin et le cultiver, non pas péniblement ; l'innocence dont était alors orné le premier homme, l'exemptait de ce travail difficile qui a suivi sa chute, et qui depuis est inséparable de l'agriculture. Devenue rébelle à l'homme comme l'homme est devenu rébelle à son créateur, la terre ne lui donne son grain qu'à la sueur de son front, depuis sa malheureuse chute.

Que Dieu est admirable dans ses œuvres et dans ses dispositions ! Cette peine de cultiver la terre pour en tirer sa subsistance épuise peu à peu l'homme, il est vrai, mais elle le conserve aussi dans la vigueur, dans la santé, et le fait vivre longtemps. Oui, c'est à la campagne qu'on trouve des hommes forts, sains et qui parcourent une longue carrière avant d'arriver au tombeau. Pourquoi ? C'est qu'à la campagne on jouit d'un air pur et libre, d'un air dégagé de gaz méphitiques, enbaumé du parfum qui s'exhale du beau feuillage des arbres et des champs émaillés de fleurs. C'est que le travail même est un remède continuél contre les maladies. La nourriture que nous prenons chaque jour entretient notre corps, mais en même temps elle y introduit des humeurs qui, accumulées, causent de graves maladies, au moment qu'on y pense le moins, à moins qu'elles ne soient expulsées imperceptiblement. Qu'une cause soit stagnante, bientôt elle se corrompt et devient non seulement inutile, mais nuisible par son infection. Donnez lui quelque mouvement, quelque écoulement imperceptible ; elle se conserve saine et pure. C'est ce que fait le travail par rapport aux humeurs morbifiques que nous portons en nous, qui s'accroissent peu à peu et se corrompent enfin, à moins qu'on ne les expulse ; il les dissipe par le mouvement continuél où il nous met, et conserve ainsi la santé non moins forte et robuste qu'agréable.

Parlerai-je des plaisirs que goûte le laborieux cultivateur, et qui ne contribuent pas peu à l'entretenir dans une bonne santé ? Des gens peu sensés envient quelquefois au paresseux l'indigne repos que lui procure sa méprisable fainéantise. Ah ! s'ils connaissaient quels dégoûts, quels ennuis, quel malaise empoisonnent ces jours passés dans une coupable et honteuse indolence, qu'ils changeraient bien vite de langage ! Faut-il s'en étonner ? Le travail est une loi imposée par Dieu à tous les hommes depuis le dernier qui rampe dans la poussière jusqu'au monarque assis sur le

trône. Est-il une sage législature qui laisse impunément violer ses lois ?

Tel n'est pas le sort de l'homme laborieux, surtout à la campagne. Le plaisir succède toujours à la peine, comme à la nuit succède le jour. Quel doux contentement n'éprouve point le cultivateur quand, après avoir semé les sillons qu'il a péniblement formés, il voit surgir une verdure charmante qui monte en épis, et couvre ses sillons d'une riche et abondante moisson ! Comme il oublie ses fatigues, quand, après avoir cueilli ses fruits, il mange en repos avec sa famille les travaux de ses mains ! Nourri du fruit de ses labours, habillé de la laine de ses brebis, ce roi de ses champs voit sans crainte revenir le dur hiver ; dans son humble demeure, occupé de travaux analogues à la saison, il ne craint ni le froid, ni les vents furieux et piquants qui promènent et font voler et tourner en tout sans la blanche neige qui tombe du ciel.

Que dirai-je encore ? Tandis qu'avec la plus douce satisfaction il voit croître chaque jour sa moisson, ses yeux se plaisent à contempler ses troupeaux errant, paissant, et s'engraissant dans de riches pâturages, et lui préparant, l'innocente brebis sa toison pour le vêtir, la vache vigoureuse un lait abondant pour le nourrir et rafraîchir son sang, et un beurre agréable, et un fromage succulent. O quel plaisir, dit Horace, pour le laboureur, quand à l'approche de la fin du jour, il voit revenir à lui ses troupeaux joyeux et bien repus !

Ni les sons de la lyre, ni ceux de la harpe ni ceux d'aucun de ces instrumens de musique enfin, fabriqués pour recréer et charmer l'ennui, ne raisonnent à ses oreilles. Mais n'entend-il pas jour et nuit le doux, l'agréable, le vrai concert des oiseaux, qui viennent comme exprès se placer auprès de lui pour le charmer et l'égayer ? Oui, on le peut dire avec vérité, le cultivateur fait presque tous ses travaux aux sons d'une musique d'autant plus belle et plus charmante qu'elle est naturelle

et plus parfaite, étant l'ouvrage du créateur de l'univers.

Autant l'agriculture fait le bonheur physique des hommes, autant fait-elle aussi leur bonheur moral qui suit le premier comme l'ombre suit le corps, comme la lumière et la chaleur sont inséparables du soleil. En effet, l'âme conduisant le corps, celui-ci est en santé et en paix, quand celle-là est en paix et en santé ; paix et santé qu'elle n'a que quand elle suit les sentiers de la vertu. Or nul ne peut être homme de bien sans Dieu, sans religion. C'est ce que comprenaient les payens eux-mêmes ; c'est ce qu'avoue le trop fameux J. J. Rousseau : " J'ai cru pendant longtemps, dit-il, qu'on pouvait être vertueux sans religion ; mais j'ai bien changé de sentiments. " Oui, la grandeur, la dignité morale de l'homme ne se trouve que dans la fidélité à Dieu et à ses lois. " Romain, disait Horace, tu porteras, sans l'avoir mérité la peine des crimes de tes pères jusqu'à ce que tu aies réparé les temples des Dieux, enfumés et tombant en ruine. C'est parce que tu reconnaissais les dieux pour tes maîtres que tu commandes à l'univers, c'est la source de tous tes succès, et c'est à quoi tu dois tout rapporter".

Or est-il un lieu où la religion est plus en honneur et mieux pratiquée qu'à la campagne ? Au milieu des populations agricoles, la religion soutient toujours les courages ; les bonnes mœurs y sont toujours en honneur, et les traditions pures du foyer domestique y dirigent nécessairement les générations nouvelles, comme un guide tutélaire qui les attend au berceau et ne les quitte qu'à la tombe ? Eh ! comment en pourrait-il être autrement ? La vie du cultivateur est une véritable éducation morale, s'il sait en recueillir toutes les instructions qu'elle renferme. La variété des soins qui lui sont demandés, les productions qui récompensent ses efforts, la régularité des phénomènes dont il est témoin, les circonstances diverses qui l'appellent à réfléchir sur l'utilité de l'ordre, de l'économie et de la prévoyance, le besoin qu'il a des autres hommes alors même qu'il est

comblé des dons de la nature, les scènes magnifiques qui se reproduisent à chaque instant sous ses yeux, les témoignages de sagesse et de bonté du Créateur qu'il recueille de toute part, cette grande harmonie de la création qui se déploie si majestueusement autour de lui, voilà tout autant de leçons, et quelles leçons !

Ici, je ne peux me défendre de vous rappeler ce que célébrait le poète Vigile, il y a près de dix-neuf siècles, et que vous savez mieux que moi. Mais il fait si bien au sujet que je traite. "O trop heureux les habitans de la campagne, pourvu qu'ils connaissent leur bonheur ! Éloignés du tumulte des guerres, ils reçoivent de la terre, qui leur ouvre libéralement son sein, une subsistance aisée. S'ils n'habitent pas des palais superbes, d'où l'on voit sortir le matin une foule importune de chiens, intéressés à leur faire la cour ; s'ils n'ont pas pour objet d'une vaine admiration des vestibules décorés de divers ornemens ou des meubles chamarrés d'or, ou des vases d'airain de Corinthe ; s'ils ignorent l'art d'altérer la blancheur de la laine dans la pourpre de Tyr, et de corrompre la bonté de l'huile avec des extraits de canelle ; en récompense, exempts de périls, ils jouissent d'une vie tranquille, innocente, abondante en toutes sortes de biens. Sans sortir de l'étendue de leurs terres, ils trouvent des retraites paisibles, des vallées délicieuses, des antres frais, des lacs d'eau vive : ils entendent le mugissement de leurs troupeaux : ils goûtent un doux sommeil à l'ombre de leurs arbres. Ils ont sous les yeux de beaux pâturages, de vastes forêts, une jeunesse endurcie au travail, et accoutumée à se contenter de peu. On voit chez eux les Dieux servis, les parents respectés ; c'est chez eux qu'Astrée (c'est-à-dire la Justice) fit son dernier séjour avant de quitter la terre."

Dans les villes se forme le luxe ; du luxe naît nécessairement l'avarice, et de l'avarice sort l'esfrénée audace. De là tous les crimes et tous les forfaits. Au contraire, la vie de la campagne ensei-

gne l'économie, la modération, la tempérance, le travail et la justice ; elle est, en quelque sorte, sœur de la sagesse. C'est donc avec raison que le célèbre de Bonald a dit qu'on trouve à la campagne plus de génie que dans les villes. D'où sont nés les hommes illustres qui honorent le clergé, la magistrature, le parlement de notre pays ? N'est-ce pas de la campagne que presque tous sont sortis ? Et il n'en peut être autrement.

Ce qui éclaire les yeux de notre corps, c'est l'astre brillant des jours, astre toujours le même, astre toujours nouveau. Qui est la lumière de l'esprit de tout homme venant en ce monde ? C'est Dieu. On voit d'autant plus clair qu'on est plus proche du flambeau, et que la vue est plus pure. Mais qu'est ce qui nous approche de Dieu, lumière des esprits ? Qu'est-ce qui purifie les yeux de l'âme ? C'est l'innocence, la vertu, la sainteté. Ainsi l'innocence, les bonnes mœurs étant le partage des populations agricoles, elles doivent être et sont en effet douées de plus de génie que les populations urbaines.

Que ne doit-on donc pas attendre de la génération qui va succéder à l'ancienne ? Hélas ! il le faut rappeler en gémissant. Par une erreur semée dans les esprits par l'ennemi de tout bien, l'intempérance avec l'affreux cortège des maux, des vices, des désordres, des misères qui l'accompagne toujours, portait par tout notre beau pays la désolation, et abrutissait le Canadien, si rempli d'esprit, d'aménité, doué d'un cœur si bon. Mais la parole puissante des ministres du Très Haut a retenti et retentit encore de toute part contre ce vice dégradant. Les populations canadiennes, réveillées par les prédicateurs de l'utile et belle tempérance, se sont levées comme un seul homme et ont juré et crié anathème à l'intempérance. Et aussitôt la paix, l'aisance, les vertus religieuses et civiles sont ressuscitées et ont redonné à notre beau Canada son lustre, sa dignité ; elles l'ont rendu et le rendent de plus en plus l'objet

de l'admiration de ceux qui viennent de l'ancien monde frappé de la plaie hideuse de l'intempérance.

Tels pères, tels enfans. Elle marchera dans les voies de la tempérance qui réprime toutes les passions, et engendre toutes les vertus, cette génération qui se forme sous nos yeux. Éclairée et guidée dès l'enfance par ses religieux et vertueux parens, de quelle force de corps et d'esprit ne jouira-t-elle pas ? Puisse son bonheur passer à ses descendans et à ceux qui naîtront d'eux.

Si l'on est obligé d'aimer tous les hommes, et qu'à vrai dire, il n'y ait point d'étranger pour l'homme, puisque étant tous sortis du même père, nous sommes tous frères, à plus forte raison doit-on aimer ses concitoyens. Tout l'amour qu'on a pour soi-même, pour sa famille et pour ses amis, se réunit dans l'amour qu'on a pour sa patrie, où notre bonheur et celui de nos familles et de nos amis est renfermé. C'est pourquoi les séditieux qui n'aiment pas leur pays et y portent la division, sont l'exécration du genre humain.

Nul n'est plus attaché à sa patrie que l'agriculteur. Là où est le trésor, là aussi est le cœur. Quel est le trésor impénétrable et immuable de l'agriculteur ? C'est son fonds de terre que cultive et habite avec lui sa famille. Quel courage ne montre-t-il donc point, quand un ennemi veut attaquer et envahir la patrie ? Aussi voit-on alors les populations agricoles, animées d'un courage de lion, voler au-devant de l'agresseur pour le repousser. Les fastes de l'histoire ancienne et moderne nous en fournissent mille exemples. Mais pourquoi chercherai-je ailleurs ce que je peux trouver dans notre histoire ? Lorsqu'il y a trente-huit ans, le peuple qui nous avoisine osa venir attaquer notre Canada et menacer de le bouleverser par le fléau de la guerre, qui le défendit ? Qui repoussa l'ennemi avec une valeur qui fera l'admiration de la postérité la plus reculée ? Plus de 3000 Américains'avancent à Châtauguay contre 300 Canadiens jusqu'alors

accoutumés à manier les instrumens d'agriculture seulement. Le combat s'engage, le feu est vif. Mais les nouveaux Spartiates, animés et soutenus par l'amour de leur patrie et de leur religion, triomphent de ces nombreux ennemis et remportent une victoire signalée sous la conduite de l'immortel de Salabery, la gloire du Canada alors comme le fut autrefois l'intelligent, le valeureux d'Iberville. Il est encore parmi nous de ces héros de Châtauguay.

Et pourquoi les hommes se sont-ils liés par quelque chose de fort, lorsqu'ils songent que la même terre qui les a portés et nourris vivans, les recevra en son sein, quand ils seront morts ? C'est qu'ils croient à l'immortalité de l'âme, c'est qu'ils croient à l'existence d'un Dieu vengeur du crime, et rémunérateur de la vertu. Plus cette croyance est vive et agissante, plus elle porte à tenir son cœur exempt de tout vice, plus aussi est-on courageux. L'esclavage de l'homme abrutit, dégrade, anéantit tout courage, toute grandeur d'âme ; au contraire l'esclavage de Dieu élève l'âme, l'annoblit, rend l'homme magnanime, en fait un roi. *Deo regnare est.* Le soldat qui se souvient qu'il est soldat de Dieu, avant d'être soldat du prince, sait vaincre ses plus terribles ennemis, ses passions. Est-il étonnant qu'il sache vaincre des ennemis moins redoutables ? Craint-on la mort, quand on a la conscience pure ? Craint-on la mort, quand on est persuadé que le champ d'honneur où l'on périra, ne sera que l'escabeau qui fera monter au trône immortel le soldat qui meurt pour son Dieu, sa Patrie et son Roi ?

Les propriétaires du sol sont les maîtres, et tous les autres, jusqu'à celui qui ne fait rien sont leurs serviteurs, occupés, pour vivre à leurs dépens, à les servir ou à les voler ; quand il y a trop de domestiques pour les besoins des maîtres, la maison se ruine et périt. Que conclure de là ? Que moins il y a de prolétaires dans un état, moins il y a de sujets vicieux, nuisibles, ennemis de l'ordre et que plus il y a de

propriétaires, plus il y a d'amis de l'ordre et d'hommes intéressés à la conservation de la patrie. Ainsi comme tout homme est attaché à sa propriété, la propriété de l'agriculteur étant inamovible, puisque c'est le sol même, personne n'a plus d'intérêt que lui à s'unir aux autres propriétaires pour une commune défense. En combattant pour la patrie qui renferme ses temples, ses propriétés, les cendres de ses concitoyens, de ses amis, de ses proches, de ses parens, il combat pour sa religion et pour ses foyers. *Pro aris et focis*. Et voilà pourquoi les peuples religieux, propriétaires, agriculteurs, ont toujours tant de valeur et une si longue existence comme peuples. Témoins les Égyptiens, les Romains, les Hébreux, parmi les peuples anciens; les Chinois, les Anglais, les Français, les Espagnols, parmi les peuples modernes.

Puisque tout état se compose de la réunion des sujets, vous comprenez sans que je vous le dise, que le bonheur physique et moral de l'état résulte nécessairement du bonheur physique et moral des sujets. Il est donc, ce me semble, évident que l'agriculture est de toutes les occupations auxquelles l'homme peut se livrer, la plus ancienne, la plus utile, la plus agréable et la plus honorable; la plus ancienne, parce qu'elle a commencé avec le monde; la plus utile, parce qu'elle sert immédiatement à la conservation de l'homme; la plus agréable, parce qu'elle met sous les yeux du cultivateur continuellement le beau spectacle de la nature; enfin la plus honorable, parce qu'elle est la plus indépendante, et qu'elle engendre toutes les vertus, compagnes ordinaires des mœurs simples.

#### EXEMPLE DE BONNE CULTURE--SIR JOHN CONROY.

Les leçons qu'une ferme bien cultivée offre aux agriculteurs pratiques sont des plus précieuses. Elles parlent de manière à être comprises, et portent chez tous la conviction, car on ne peut douter de ce qu'on voit de ses propres yeux. C'est pour cette raison, après des années de discussion sur

la manière de semer claire ou drue, le plus ou moins de largeur à donner aux sillons, l'avantage ou le désavantage des égoûts profonds ou superficiels, le renchaussage à la charrue, les fossés profonds ou tranchées, l'entretien du bétail à l'étable ou sous abri, comme moyen d'améliorer permanently des terres basses, etc., que je désire faire connaître, autant qu'elle mérite de l'être, la manière de cultiver de Sir John Conroy, à Aborfield, près de Reading; car c'est là qu'on peut voir d'un coup, que la semaille claire, les larges sillons, les égoûts profonds, les tranchées, l'entretien à couvert, la culture en plein champ, etc., sur une ferme de 326 acres, ont amené une fertilité qui surpasse de beaucoup celle que l'on trouve sur des terres naturellement plus fécondes. J'ai eu le plaisir de voir cette ferme dans deux saisons différentes: en hiver, j'ai vu la manière dont on engaisait les animaux; j'en ai connu le nombre, et j'ai appris qu'il en avait été vendu pour £400, dans l'espace de six mois; en été, j'ai vu des moissons de grains qui promettaient un rapport également remarquable, attendu le peu d'étendue de la ferme; et je n'hésite pas à dire que les systèmes au moyen desquels on peut entretenir tant d'animaux et produire de pareille récoltes de grains, sont bien dignes de l'attention des cultivateurs: ils ne doivent pas être détournés de s'instruire par la pratique dont ils peuvent être témoins sur la ferme de Sir John Conroy, par l'idée que c'est un homme riche, qui peut faire tout cela sans s'inquiéter ni du coût ni du retour. J'avoue qu'avant d'avoir mis le pied sur cette ferme, je pensais à peu près de même, d'après ce que j'avais entendu dire de sa manière de cultiver, par des fermiers qui n'avaient pas vu sa terre; mais je ne suis plus du tout de cet avis, depuis que j'ai vu ce qui en était. Je n'ai rien vu sur cette ferme qui offrit l'apparence d'une dépense faite sans espoir de retour; je n'y ai remarqué aucun déboursé qui ne me parût pas de nature à apporter du profit; j'y ai vu tout le contraire. Sir John est le propriétaire d'une partie de la terre qu'il occupe, et locataire de l'autre; il paie 42s. par acre pour la partie qu'il tient à ferme. Il serait difficile de trouver une terre d'une qualité naturellement aussi pauvre que celle qui a produit une portion considérable de ce qui est inclus dans les retours auxquels je fais allusion; et quelque considérables qu'ils soient, ils ne peuvent avoir été obtenus que par les moyens énergiques et judicieux qui ont été pris d'abord pour donner à un sol aussi maigre

de sa nature une aussi grande fertilité. La première opération a consisté à donner à ce terrain bas plus de profondeur, et à en faire écouler l'eau qui avait affaibli et arriéré la végétation. Il a été égoutté à quatre pieds de profondeur, et on y a fait des tranchées de deux pieds, partout où l'imperméabilité du sous-sol les rendait nécessaires. Le second soin a été de pourvoir la ferme de tous les bâtimens nécessaires, afin de tirer le meilleur parti de tout ce qu'elle pouvait donner. Sir John Conroy s'est étudié à faire de sa ferme une manufacture d'engrais, aux moindres frais et avec le moins de perte possible, afin de donner au sol la plus grande fertilité. Il a entourré deux basses-cours d'étables, etc., et les a mises à l'abri de l'intempérie du temps, au moyen d'appentis élevés. Dans l'une de ces étables il engraisse ses moutons, et dans une autre ses porcs. Ces étables ont des planchers à joints ouverts, de manière que l'urine et le fumier humide puissent s'écouler dans les cours situées au-dessous. L'urine, après avoir passé par le fumier dans des bassins ou réservoirs, en est enlevée ou s'écoule de nouveau sur la matière sèche. Il a une machine à vapeur pour battre son blé, couper la paille et mouler le grain pour le bétail.

Il a aussi les instrumens les plus perfectionnés pour faciliter la culture, diminuer la main-d'œuvre, et tirer le meilleur parti de son produit, tellement, que j'ai été étonné de la généralité d'économie, comparés au montant du produit. La ferme comprend 256 acres de terre arable et 70 acres de terrain à prairie ou à pacage. La terre cultivée est tout ouverte, principalement sur un champ étendu, sans haie intérieure, ni même un arbre pour donner de l'ombre. Le troupeau engraisé sur cette ferme, entre le 1er de Janvier et le 1er de Juillet de cette année, se monte à 30 bœufs, 800 moutons et agneaux, 350 cochons, entretenus en outre d'un nombre considérable de vaches laitières. Les vaches laitières sont toutes tenues libres dans des boîtes ou loges séparées, où on leur porte leur nourriture : on ne les envoie à l'herbe en aucun temps de l'année.

Les grains sont semés en rangs ou sillons, à pas plus de 13 pouces l'un de l'autre, et la quantité de semence de blé d'Inde, froment, avoine et orge employée est de 2 à 3 picotins (un peu moins d'un boisseau) par acre. Je ne puis pas parler du rapport par acre, car quoique je doive juger par les tas, ou par les places occupées, qu'il doit

pu être le produit total ; mais ce que je puis certifier, c'est que la moisson croissante, lorsque je l'ai vue en Juin, offrait une apparence telle qu'il n'était pas possible d'en rencontrer de plus belle, ou qui promît d'avantage, sur une terre quelconque ; et la vente en gros des animaux et des grains de cette petite ferme doit rapporter au-dessus de £6000, annuellement. Il n'est pas possible de faire concevoir l'idée que la vue de cette ferme donne de l'habitileté et du jugement de l'individu qui, dans un âge avancé et sans prétention au titre d'agriculteur pratique, s'est livré à l'agriculture, et en arrange, surveille et règle les travaux avec tant d'art et de succès. Je m'en suis revenu dans la ferme conviction que j'avais vu une culture conduite profitablement, conviction à laquelle, comme le pourront dire ceux qui me connaissent, je n'arrive pas sans bonne raison, lorsqu'il s'agit de ce qu'on appelle l'agriculture de gentilhomme.

Cette ferme offre encore une excellente leçon aux propriétaires, à qui elle peut apprendre par sa présente condition, l'état où une terre doit être mise, pour que le tenancier en tire le meilleur parti possible, quant à ce qui regarde les égouts, les haies, le bois, les abris et les autres commodités pour les bestiaux, et l'arrangement le plus économique, toutes choses qui méritent l'attention sérieuse du propriétaire. Sir John leur dira aussi que, quoique chasseur et conservateur de son gibier, il n'aime point à voir ses grains moissonnés par les lièvres et les lapins. Ce compte-rendu serait incomplet, si je n'ajoutais pas que Sir John Conroy a eu deux avantages qui sont rarement le partage du simple fermier : en mettant sa terre en bon état de culture, il n'a pas été assujéti aux injonctions ou aux restrictions d'un propriétaire quelconque, et il a eu l'argent et l'énergie nécessaires pour mettre ses améliorations à profit ; et je dois avouer que s'il n'avait pas été dans cette position, sous ces deux rapports, Aborsfield aurait continué à ne se pas distinguer beaucoup des fermes voisines.—*Hevils Davis, Old Jewry. 20 Juillet.*

#### RAPPORT SUR LES ÉCOLES AGRICOLES.

PAR LE DR. KIRKPATRICK.

L'APPENDICE, N<sup>o</sup>. 5 contient un extrait des *Gleanures* (Gleanings) de l'Ouest de l'Irlande." par l'hon. et révd. S. Godolphin Osborne, avec des extraits des livres des visiteurs, approuvant la gestion de la ferme-

APPENDICE 6.

*Ferme-modèle, Glasnevin, Avril, 1851.*

MONSIEUR :— Conformément à vos instructions, je prends la liberté de vous faire tenir le rapport suivant, relativement à cet établissement. En le faisant, je me persuade que comme aucun document de cette sorte n'a été fourni jusqu'à présent, vous ne jugerez pas que je m'écarte du sujet, si j'étends mes remarques à une époque un peu antérieure à celle de l'année dernière.

Cet établissement est sous ma surveillance depuis le 1er de novembre, 1847. A cette époque, la ferme qui y est attachée contenait une superficie de 52 acres (beaucoup plus de 52 arpens), et le nombre des instituteurs et des élèves étaient de vingt-deux en tout. Au printemps de 1849, la ferme fut agrandie, et elle eut 148 acres en superficie : le nombre des élèves fut de cinquante. Il y en a maintenant quarante-huit sur la liste ; et si ce n'était du manque de place, auquel on est à la veille de porter remède, un nombre double d'élèves profiteraient des avantages offerts par l'institution. Telle qu'elle est pourtant, il doit résulter un grand bien de ses opérations, comme le témoigne clairement l'état suivant du nombre des individus qui l'ont laissée, depuis sa nomination, en novembre, 1847 :—

|   |    |
|---|----|
| Professeurs d'agriculture, agriculteurs, hommes d'affaires, agriculteurs pratiques, qui ont tous été employés .....   | 40 |
| Professeurs d'agriculture qui ont été nommés professeurs dans des écoles littéraires pour un temps, jusqu'à ce que des écoles d'agriculture aient été établis ..... | 8  |
| Conduisant leur ferme ou celle de leur père .....   | 4  |
| Occupation inconnue, mais qui, la plupart, sinon tous, peuvent avoir trouvé de l'emploi.....  | 10 |
| Emigrés.....  | 6  |
| Renvoyés.....   | 7  |
| Eloigné par ordre des commissaires..  | 1  |
| Partis à cause de mauvaise santé....  | 3  |
| Total...  | 79 |

Vous verrez tout d'abord par l'analyse ci-dessus, qu'il n'a pas été nommé moins de cinquante-deux agriculteurs bien compétens, y compris les professeurs d'agriculture, à différents emplois, en sortant de cette institution, durant l'espace de temps mentionné ; et l'on doit présumer qu'ils sont tous, à l'heure qu'il est, occupés activement à disséminer, dans les différentes localités de l'Irlande, les principes et la pratique du

meilleur système d'économie rurale présentement connu ; que dix autres individus, dont la présente occupation n'est pas connue avec certitude, peuvent être, et sont probablement à la même œuvre, ou occupés aussi utilement ; que six ont émigré en pays étrangers, où l'instruction agricole qu'ils ont reçue ici peut tourner à leur grand avantage ; que trois ont été obligés pour cause d'indisposition ou de blessure accidentelle, d'abandonner pour un temps leur profession, et que huit ont été renvoyés.

Les jeunes gens dont je viens de parler ont tous été instruits à la ferme ; mais outre ces jeunes gens, les professeurs de littérature qui ont été instruits aux écoles modèles, dans les cours ou sessions de 1848, 1849 et 1850, et dont le nombre est de 559, ont tous eu l'avantage d'assister à un cours de mes leçons sur des sujets agricoles, et de voir la ferme-modèle, une fois par semaine, pendant la durée de chaque session. La plupart ont donné la plus grande attention et ont paru prendre le plus grand intérêt au cours d'enseignement qui leur était donné ; et plusieurs d'entre eux m'ont paru, d'après la manière dont ils ont répondu sur les différents sujets, bien capables de conduire des écoles d'agriculture ordinaires, et j'ai tout lieu de croire qu'ils font tout ce qui dépend d'eux pour répandre dans leurs voisinages les connaissances qu'ils ont ainsi acquises.

Ces détails sont secs ; mais je suis respectueusement d'avis qu'ils n'en sont pas moins intéressants pour ceux qui ont à cœur le bien-être de leur pays, en autant qu'ils font voir d'un coup que si l'amélioration de ceux dont l'occupation est la culture du sol, doit dépendre de l'adoption d'un système perfectionné, cette manière de procéder est la plus sûre et la meilleure pour atteindre ce but, parmi une classe d'hommes remarquablement imbus de préjugés. Plus je me suis occupé du sujet, plus j'ai été convaincu de ce que je crois être le fait, savoir, qu'il n'existe présentement en Irlande aucun autre engin capable d'améliorer aussi efficacement l'agriculture du pays, que celui dont cet établissement est la "puissance motrice."

Mon intention n'est pas de m'étendre sur le sujet de l'enseignement agricole ; mais je ne puis m'empêcher de donner l'extrait suivant, y ayant rapport, d'un livre qui m'est tombé dernièrement sous la main et qui a pour titre : " Rapport annuel des Commissaires des lettres-patentes (ou brevets) pour l'année 1847, à la chambre des Représen-

tans" des États-Unis, dans lequel, entre autres matières importantes, l'enseignement agricole forme un article principal. L'auteur dit, à la page 325 : "Le conseiller du gouvernement Albrecht, du grand-duché de Nassau, à l'une des réunions des agriculteurs allemands, lorsqu'on en vint à discuter la question d'instruire les enfans à des écoles publiques, observa que :

"Depuis 1817, il avait existé dans le Duché de Nassau, pour les maîtres d'écoles, un établissement où toutes les branches de l'histoire naturelle et de l'agriculture étaient enseignées, non dans la vue de faire des instituteurs autant d'agriculteurs pratiques, mais pour donner à ces hommes, destinés à vivre parmi des cultivateurs, et chargés de l'éducation d'enfans qui doivent s'adonner à la même occupation, une connaissance théorique de l'économie rurale, afin que des idées correctes sur des sujets agricoles puissent être répandues dans les écoles communes. J'ai été moi-même, dit-il, pendant dix-sept ans, professeur d'agriculture, et mon ami, le conseiller médical, a enseigné l'histoire naturelle à peu près aussi longtems que moi, dans la même institution. Nous pouvons tous deux certifier que les jeunes gens que nous instruisions et préparions pour l'enseignement, étaient, la plupart, des fils de cultivateurs, qui n'avaient pas reçu d'autre instruction que celle qui était donnée dans les écoles de village ; qu'ils écoutaient nos leçons avec une attention marquée et avec beaucoup d'avantage, ce qu'ils prouvaient lorsqu'ils obtinrent de l'emploi comme instituteurs ; car ils disséminaient des notions correctes, et réveillaient parmi les enfans le désir d'acquérir des connaissances en agriculture. On peut attribuer à ce désir le fait que le plus grand nombre des élèves de l'école d'agriculture d'Idstein, de 1818 à 1843, et de celle de Wiesbaden, de 1834 à 1843, venaient des écoles où nos élèves avaient jetté les germes de ces connaissances, et elles croissent vigoureusement.

"Ces jeunes gens comprenaient les branches les plus élevées de l'histoire naturelle et de l'agriculture plus promptement, et les appliquaient, dans leur carrière pratique, avec plus de jugement et d'avantage que les fils de grands propriétaires, qui avaient fréquenté des écoles plus élevées. Nous trouvâmes par expérience, que des jeunes gens qui n'avaient pas reçu une éducation classique, étaient néanmoins capables de comprendre une lecture scientifique, et de suivre la route qui leur était tracée.

"Je mentionne ce fait afin de faire voir que des jeunes gens de la campagne, n'ayant qu'un commencement d'éducation, sans connaissances scientifiques ou collégiales, sont susceptibles du plus haut degré de culture dans l'art de l'économie rurale."

Or, non-seulement je trouve bien fondées les idées exprimées ci-dessus, mais d'après une expérience de près de dix années dans l'enseignement de la science agricole, à peu près sur le même plan, je prendrai la liberté de dire que j'ai éprouvé qu'il était parfaitement praticable de combiner l'enseignement de l'agriculture avec l'instruction littéraire, et cela, sans retarder aucunement le progrès des élèves dans leurs études scolaires ordinaires.

Je ne ferai plus sur ce sujet que la remarque suivante, savoir, qu'en voulant se faire une idée juste du système d'enseignement agricole qui a été mis sous votre direction et qui, au moyen de votre incessante énergie, se développe graduellement de plus en plus, et est mieux apprécié dans tous les quartiers, on ne doit pas oublier qu'outre la grande influence que doivent exercer sur le progrès des améliorations agricoles les jeunes gens qui laissent cet établissement, ils amélioreront grandement la condition morale et sociale de ceux parmi lesquels ils peuvent être destinés à vivre, en leur inculquant les principes de la droiture morale, et leur donnant l'exemple des habitudes industrielles et profitables dont ils sont redevables à l'institution-mère.

J'en viendrai présentement à quelques-uns des principaux points qui se rapportent à la conduite de la ferme.

La ferme-modèle, telle qu'elle était dans le principe, est partagée en quatre sections distinctes. La première de ces sections est divisée en cinq champs, sur lesquels est donné l'exemple d'une rotation de cinq récoltes : la seconde comprend quatre champs, sur lesquels on pratique une rotation de quatre récoltes : la troisième est partagée en quatre petites pièces, sur lesquels on suit une rotation de trois récoltes ; la quatrième est cultivée comme jardin potager. Tel est le plan, quant aux récoltes, suivi jusqu'à présent sur cette ferme, et il est évident qu'il est conforme à l'arrangement qu'on a en en vue, dès le commencement. Mais sans vouloir jeter du blâme sur aucun de ceux qui l'ont dirigée en premier lieu, je me sens appelé à dire, pour ma propre justification, que lorsque j'ai commencé à y agir, ce plan avait été abandonné, ou n'avait jamais été mis à effet convenablement.

Il s'est écoulé deux années avant que j'aie pu atteindre ce but important. Ce qui tendit aussi à paralyser mes efforts, la première année, provenait des deux circonstances suivantes: d'abord, la partie de la ferme destinée à produire des récoltes de racines, l'année suivante, n'avait pas été préparée en temps convenable, l'automne, et il fallut, conséquemment, que cet ouvrage fût fait plus tard; en second lieu, comme les chevaux et les instrumens nécessaires ne se trouvaient pas sur la ferme, lorsque je commençai à la diriger, il fallut nécessairement qu'il y eût du temps de perdu, avant que les uns et les autres pussent être achetés. Il arriva de là que malgré tous les efforts que je pus faire pour avancer les travaux, et mettre les semences en terre en temps convenable, les circonstances dont je viens de parler, et d'autres encore, qu'il n'est pas nécessaire de mentionner ici, traversèrent mes plans, et m'empêchèrent d'effectuer des améliorations permanentes, cette première année. La seconde année, pourtant, l'ouvrage se fit plus effectivement et plus systématiquement, plusieurs des obstacles qui m'avaient nui, la première année, ayant été surmontés, et je me trouvai en état d'ajouter aux travaux ordinaires de la ferme l'égoût parait d'environ neuf acres, au moyen des élèves et des instituteurs pratiques seulement. Les canaux ont été faits dans la moitié de cette aire, à vingt-et-un pieds l'un de l'autre, et dans l'autre moitié, à des distances variant de vingt-quatre à trente pieds; il fut donné cinq pieds de profondeur à la tranchée principale, et quatre aux tranchées parallèles. Les matériaux employés pour construire les égouts furent des tuiles de forme sémi-circulaire, des ardoises de rebut et de petites pierres. Les ardoises furent placées comme semelles au fond des égouts, les tuiles furent mises immédiatement au-dessus, et les petites pierres, le long de la ligne des tuiles, à l'épaisseur de quatre ou cinq pouces, et le tout fut recouvert de morceaux de gazon ou tourbe solide. C'est là un mode d'égoûts dispendieux, mais d'après l'expérience pratique que j'en ai faite, je n'hésite pas à le recommander.

(A continuer.)

**LES ENPLÂTRES DE MOUTARDE** sont admirables pour toute maladie inflammatoire locale; telles que la *pleurésie*, la *migraine*, etc.; mais on ne les prépare pas toujours comme il conviendrait; la meilleure manière est de mêler ensemble des portions égales de moutarde en poudre et de farine de blé-d'Inde, et de jeter dessus de l'eau bouillante, de manière à faire du mélange une pâte épaisse. On étend cette pâte sur un morceau de toile ou de coton de la grandeur voulue, et on la couvre avec un morceau de mousseline ou de dentelle, pour empêcher qu'elle ne devienne visqueuse.

**LES PLAIES PROVENANT DE COUPURES** se guérissent promptement, au moyen des substances vendues par les pharmaciens, sous le nom d'*Extrait de Coyle*.

*Morsure d'un chien enragé.*—Lavez et nettoyez la plaie tout de suite, et appliquez à toutes ses parties du nitrate ou azotate d'argent. Ce sel détruit le poison en détruisant la chair qu'il touche et la faisant tomber. Il n'y a pas de famille qui ne dût en avoir un bâton. Si la plaie est profonde, amenez le bâton, afin qu'il pénètre dans toutes ses parties. William Youatt, auteur des célèbres traités sur les chiens, les chats, etc., a été souvent mordu, durant sa vie, par des chiens, des chats et autres animaux enragés, et s'est toujours guéri de cette manière.

*Ciment à l'épreuve de la gelée.*—Mêlez du goudron avec du sable: le mélange durcira peu à peu, et comme l'humidité ne le pourra pas pénétrer, il ne sera pas gercé par la gelée. Cette découverte est due au renversement accidentel d'un baril de goudron sur un petit tas de sable; le ciment ainsi formé accidentellement ayant conservé son impénétrabilité pendant des années, quoique placé sous une gouttière et exposé à tous les temps.

*Adages.*—Ne perdons pas le temps, car c'est l'étoffe dont la vie est faite.—Avec du travail et de la patience, la souris coupe un cable.—L'oisiveté ressemble à la rouille; elle use beaucoup plus que le travail.—Quiconque achète le superflu, vendra bientôt le nécessaire.—L'entretien d'un vice coûte plus cher que l'entretien de deux enfans.

Faute d'un clou, le fer du cheval se perd; faute d'un fer, on peut perdre le cheval; faute de cheval, le cavalier se trouve en danger de périr, car son ennemi peut l'atteindre et le tuer.

**GÂTEAU LÉGER.**—Une demi-livre de fleur de farine, trois onces de beurre ou de sain-doux frais; deux onces de sucre, un œuf, et une demi-cullirée à thé de sel volatil.

**Journal d'Agriculture**  
 ET  
**TRANSACTIONS**  
 DE LA  
**Société d'Agriculture du Bas-Canada.**

MONTREAL, NOVEMBRE, 1851.

**PARTIE DE LABOUR PROVINCIALE PRÈS  
 DE QUÉBEC.**

Conformément à un avis antérieur, cette partie de labour (ou concours de charrues,) a eu lieu le Mercredi, 15 d'Octobre, sur la ferme de M. Bell, à environ une lieue de Québec, sur le rivage de la rivière Saint-Charles. La journée était belle et la terre en bon état, mais il ne s'y trouva pas autant de monde qu'on aurait pu s'y attendre, vu le nombre et le montant des prix offerts par la Société d'Agriculture du Bas-Canada. Le nombre des charrues amenées sur le terrain était de 26, et les laboureurs Européens et Canadiens étaient, à ce que nous croyons, en nombre égal, mais un des laboureurs canadiens abandonna la partie, un peu après avoir commencé. La Société d'Agriculture du Comté de Québec, sous la direction de laquelle le concours de charrues avait lieu, avait fait tous les arrangements nécessaires, quant au mesurage et à la démarcation des lots, avant le jour du labour, et le Président, le Vice-Président, le Secrétaire et plusieurs des membres du Comité se trouvèrent sur les lieux, pour voir à ce que tout se passât régulièrement. et l'arrangement n'aurait pas pu être plus convenable qu'il ne le fut, sous tous les rapports. Mais il se trouvait malheureusement que le Comté de Montréal, le Comté de St.-Hyacinthe, et celui des Trois-Rivières avaient leur concours de charrues le même jour ou le lendemain; ce qui dut empêcher plusieurs individus de ces localités de se rendre à Québec. Le digne Secrétaire de la Société d'Agriculture du Comté de Québec, J. B. Trudelle, Ecr., nous avait prié d'engager quelques Messieurs de Montréal à agir comme juges

ou experts à Québec, mais le seul qui consentit à y aller fut M. Hardy, de Longueuil, qui consentit généreusement à descendre à ses propres dépens, et donna ainsi un rare exemple de désintéressement dans l'intérêt de l'agriculture.

Tous les laboureurs terminèrent leur ouvrage en bien moins de temps qu'il ne leur en avait été accordé, savoir, sur le pied d'un arpent en huit heures, (et en proportion pour un espace plus limité,) et prouvèrent par là que le temps accordé n'était pas trop court pour l'ouvrage à faire. Une partie de l'ouvrage a été excellemment exécutée, et pour dire la vérité, il n'en n'a point été fait en cette occasion, qui ne pût pas être regardé comme un bon labour. Nous avons eu à regretter que les dimensions de la bande ou tranche à couper n'aient pas fait partie des conditions du concours de charrues. Si l'on avait établi une échelle, les laboureurs se seraient étudié davantage à donner aux tranches, aussi approximativement que possible, les dimensions exigées.

En déterminant et fixant d'avance la grandeur et la proportion de la tranche, on n'imposait pas une condition arbitraire et inutile. On choisit ordinairement une terre gazonneuse pour les concours de charrues, et il n'y a nullement à douter que les dimensions les plus convenables, lorsqu'on laboure dans un pareil terrain, seraient 5 pouces de profondeur sur 8 pouces de largeur, ou 6 pouces de profondeur sur 9 pouces de largeur, chaque tranche couvrant ou surplombant la précédente d'un tiers de sa largeur. De cette manière, les planches seraient sillonnées régulièrement, la herse opérerait plus aisément et couvrirait mieux la semence, que si elles avaient été labourées autrement. C'est, dans le fait, le meilleur mode de labour dans les friches, quand même la terre devrait être cultivée subséquemment, et soit qu'on ait en vue de faire pourrir le gazon, soit qu'on veuille mieux couvrir la semence. Si la tranche est coupée trop étroite ou trop large, en proportion de son épaisseur, dans un terrain

herbeux, l'ouvrage n'aura pas bonne mine, et ne sera pas exécuté de la manière la plus avantageuse pour le cultivateur. C'est là un fait reconnu et avoué par tous ceux qui entendent ce que c'est qu'un bon labour, et le manque d'attention à ce point particulier est le plus grand défaut des laboureurs canadiens, qui paraissent se hâter trop, afin de labourer un plus grand espace de terre en une journée. Nous nous sommes efforcé d'expliquer la nature et le but des conditions établies pour les "parties de labour," et aussi pourquoi il était à propos que les tranches fussent coupées en proportions convenables. Il serait à peu près inutile de dire aux gens que leur ouvrage n'est pas exécuté comme il conviendrait, si on ne les convainc pas du fait, et si on ne leur démontre pas clairement que le mode qui leur est proposé vaudrait mieux. Si les personnes qui désirent et qui proposent des améliorations en agissaient toujours de même, le cultivateur canadien, non plus qu'aucun autre, ne refuserait pas d'adopter des perfectionnemens qui ne pourraient que tourner à son avantage. L'utilité des concours de charrues devient très problématique, s'il était accordé des prix pour des ouvrages qui n'auraient pas été faits convenablement, et de là la nécessité de poser des "règles," quant à ce qui doit constituer un bon labourage. A toutes les Expositions dont le but est de faire faire des progrès en agriculture, comme en toute autre chose, les prix devraient être retenus, lorsqu'il paraîtrait qu'ils ne sont pas mérités. Si l'on ne s'en tient pas strictement à cette règle, l'adjudication des prix serait de nature à faire plus de mal que de bien, puisqu'elle tendrait décidément à induire en erreur.

Nous eûmes à regretter de ne voir à la partie de labour, que des charrues sans roues, de fer ou de bois, sachant que les neuf dixièmes des charrues dont se servent les cultivateurs canadiens sont des charrues à roues. Les conditions de la partie de labour invitaient les laboureurs à amener sur les lieux des charrues de toutes les sor-

tes, afin que leurs avantages et leurs désavantages pussent devenir manifestes. On se trompe grandement, si l'on suppose que la Société d'Agriculture du Bas-Canada désire détourner les agriculteurs de se servir de charrues avec lesquelles ils peuvent faire un bon ouvrage. Il paraîtrait par le fait qu'il ne fut amené à la partie de labour aucune des charrues communément en usage dans le pays, que les laboureurs craignaient de ne pouvoir pas remporter de prix, en concurrence avec des charrues autrement construites. Si c'était le cas, l'usage continué des charrues à roues serait dommageable. Si, au contraire, ces charrues peuvent faire un bon labour, elles devraient être conduites au concours, tirées par des bœufs, ou par des chevaux et des bœufs, comme elles le sont généralement sur la ferme. Le principal avantage des parties de labour, c'est d'éprouver la capacité ou valeur relative des charrues, aussi bien que l'habileté des laboureurs, et de faire voir la différence qu'il y a entre un bon et un mauvais labour. Il importe donc grandement aux cultivateurs canadiens de mener aux parties de labour les charrues dont ils se servent sur leurs fermes, et il importe aussi de choisir pour le concours différentes espèces de sol. C'est généralement la terre la moins difficile à labourer qu'on choisit pour les concours de charrues, et nous pensons qu'il y a beaucoup à redire à ce plan : le sol devrait être un échantillon de la terre forte et argileuse, aussi bien que de la terre légère et sablonneuse du pays ; afin de constater, d'une manière satisfaisante, s'il est nécessaire d'employer plus de deux chevaux pour labourer certaines sortes de terres. Nous voyons constamment quatre, cinq et six bêtes, bœufs et chevaux, attelées aux charrues, mais nous ne voudrions pas condamner cet usage, avant de nous être assuré qu'il n'est pas besoin de tant d'animaux. Nous ne trouverons jamais mauvais qu'on se serve de bœufs pour labourer, par la raison qu'ils sont moins coûteux que les chevaux, à certaines distances des villes et des grands villages, mais

nous ne pourrions pas trouver bon qu'on attelât à la charrue plus de bœufs ou de chevaux qu'il n'est nécessaire.

Les prix suivants furent adjugés et payés sur le lieu, par nous, comme Secrétaire et Trésorier de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, qui étions descendu à Québec, pour veiller à la mise à effet de la partie de labour. Ce qui suit est extrait du Rapport de M. Trudelle :

« Les lots désignés pour être labourés avaient été mesurés et marqués par un arpenteur. Une heure 50 minutes avait été alloué par chaque lot que devaient labourer les Canadiens, et trois heures 36 minutes par chaque lot que devaient labourer les Européens. Le premier labour terminé par les laboureurs canadiens l'a été dans une heure 15 minutes, et le dernier dans une heure 33 minutes; et parmi les Européens, le premier l'a été dans deux heures 12 minutes, et le dernier dans trois heures 18 minutes. Les concurrents heureux dans chaque classe ont été comme suit, savoir :

#### LABOUREURS CANADIENS.

|                                       |                |    |
|---------------------------------------|----------------|----|
| Jacques Dion, Ancienne Lorette.....   | 1er prix, \$16 |    |
| Thomas Hamel, Sainte-Foye..           | 2o “           | 14 |
| Is. Plamondon, Ancienne Lorette.....  | 3o “           | 12 |
| Pierro Dorion, fils, Charlebourg..... | 4o “           | 10 |
| Edouard Beaud, do.....                | 5o “           | 9  |
| Charles Dorion, do.....               | 6o “           | 8  |
| Louis Lortie, Canardière.....         | 7e “           | 7  |
| Antoine Lortie, do.....               | 8e “           | 6  |
| Joseph Delâge, Charlebourg..          | 9e “           | 5  |
| Hector Routier, Sainte-Foye...        | 10e “          | 4  |

#### LABOUREURS EUROPÉENS.

|                                      |                |    |
|--------------------------------------|----------------|----|
| George Plaine, Ancienne Lorette..... | 1er prix, \$16 |    |
| Charles Wilson, Sainte-Foye..        | 2o “           | 14 |
| George West, do.....                 | 3e “           | 12 |
| Anthony Scullion, do.....            | 4e “           | 10 |
| Richard Downey, do.....              | 5o “           | 9  |
| George Eglinton, Stoneham....        | 6o “           | 8  |
| James Treet, Sainte-Foye.....        | 7e “           | 7  |
| John Treet, do.....                  | 8o “           | 6  |
| Joseph Sleep, Petite-Rivière..       | 9e “           | 5  |
| J. J. H. d.....                      | 10 “           | 4  |

#### CONCOURS DE CHARRUES À VARENNES.

Ce concours de charrues a eu lieu le Mercredi, 22 d'Octobre, sur la terre de David Laurent, Ecr. Le jour était aussi beau qu'on le pouvait désirer, et la terre en très bonne condition. Le *Longueil* avait laissé le quai des bateaux à vapeur de Longueil, au pied du courant de Sainte-Marie, vers sept heures et demie du matin, chargé, ou plutôt encombré de passagers, chevaux, charrues, charrettes, etc. Il arrêta à Longueil et à Boucherville, où il prit de nouveaux passagers, ainsi que des chevaux et des charrues. Le bateau arriva à Varennes entre neuf et dix heures, et tous les passagers, avec leurs voitures, leurs charrettes, etc., se rendirent au lieu du labour sur la terre de M. Laurent, située tout près de l'église paroissiale. La terre fut partagée en lots, avec numéros; mais en conséquence des premières divisions qui avaient eu lieu, il ne fut pas possible de faire que les lots fussent d'égales dimensions, mais ils furent, autant que les circonstances le permirent, d'à peu près un tiers d'arpent. Plusieurs des laboureurs ayant objecté que le temps accordé par les conditions était trop court pour faire l'ouvrage dans une terre aussi forte que celle qui avait été choisie, ceux des membres du Comité chargés de conduire la partie de labour, qui se trouvaient présents, consentirent à donner plus de temps, attendu surtout que les lots n'étaient pas d'égale grandeur, et que la qualité du sol n'était partout la même pour le labour. Il y avait huit laboureurs de Québec, cinq Anglais et trois Canadiens: les premiers ne trouvaient pas à propos qu'il y eût changement dans le temps accordé pour le labour, et ils refusèrent de concourir avec les autres laboureurs. Après que les lots eurent été tirés, les laboureurs se mirent à l'œuvre à dix heures quarante minutes. Les laboureurs de Québec, de la classe anglaise, consentirent subséquemment à labourer chacun un petit lot, sur une autre pièce de terre, et commencèrent vers midi.

charrues, (toutes sans roues, de fer et de bois,) dont une moitié fut enregistrée dans la classe anglaise, et l'autre moitié dans la classe canadienne.

Les spectateurs étaient très nombreux, et comme on avait dû s'y attendre, la plupart de la classe agricole. Il n'y a pas à douter qu'il n'y eût eu encore plus de monde, si le bateau fût parti plus tard de Montréal, et eût pu revenir de Varennes à quatre heures. Nous n'avons pourtant pas vu en Amérique une partie de labour où les acteurs et les spectateurs fussent plus nombreux, où même il y eût autant de charrues et d'hommes en état de les bien conduire. La scène était, au total, des plus charmantes et des plus encourageantes, et les cultivateurs avaient toute raison d'en être fiers. Bien que le labour ait été bien fait généralement, il n'a pas été également bon, et cette différence a fourni l'occasion de voir combien un labour parfait, ou fait en règle, l'emporte sur un labour qui n'est pas tel. Plusieurs de ceux qui ont concouru à Varennes, peuvent mettre au défi toute l'Amérique, pour la bonne manière de labourer. Nous n'avons pas vu sans beaucoup de plaisir l'intérêt que prenaient à la partie de labour les cultivateurs canadiens qui s'y trouvaient présents. Ils parurent convaincus de l'avantage d'un labour fait selon les bonnes règles, qui exigent particulièrement que les sillons soient ouverts en ligne parfaitement droite; et nous sommes persuadé que l'assemblée de Varennes aura une influence salutaire.

Plusieurs des Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada assistaient au concours: le Major Campbell et John Yule, Eers., membres du Comité Exécutif; Alfred Turgeon et P. L. Letourneau, Eers., Vice-Présidents de la Société; J. Hurteau, David Laurent, et Frs. Armand, Eers., Directeurs, et Wm. Evans, Ecr., Secrétaire et Trésorier. Tous ces messieurs s'occupèrent activement à surveiller l'affaire du jour. Il y avait sur le lieu plusieurs des Curés des paroisses voisines. Nous avons eu le plaisir d'y voir trois

membres du Parlement Provincial, Georges Cartier, Ecr., M. P. P. pour le Comté de Verchères; le Dr. Davignon, M. P. P. pour le Comté de Rouvillo; et L. Lacoste, Ecr., M. P. P. pour le Comté de Chambly. Il faudrait trop d'espace pour insérer les noms de tous les individus respectables qui se trouvaient présents à Varennes. Nous ne mentionnons en conséquence que ceux qu'on pouvait considérer comme agissant officiellement, et parmi eux, nous aurions dû nommer A. Montreuil, Ecr., Secrétaire de la Société d'Agriculture du Comté de Montréal.

A une heure et demie, une grande partie de ceux qui n'étaient que simples spectateurs laissèrent le lieu du labour, pour se rendre chez Madame Girard, où les attendait un diner somptueux, et où les tables étaient littéralement couvertes de bœuf rôti, dindons, oies, canards, poulets, jambon, etc. Ce n'est qu'à la campagne, et à un repas agricole, qu'on trouve une chère aussi abondante et aussi bonne, et il faut ajouter qu'ici il y fut fait ample justice par une nombreuse compagnie. Le second service fut aussi abondant et plus varié que le premier. Quoique tous les convives se soient montrés très tempérants, il fut servi du vin, y compris le champagne, de la bière, ou autre liqueur, à ceux qui en voulurent, le tout d'une excellente qualité, et non de ces drogues malsaisantes offertes quelquefois à des réunions semblables. Nous nous sommes trouvé à différents rassemblements de gens de la campagne, et nous n'avons jamais vu une table mieux servie et plus abondamment pourvue pour des cultivateurs. Nous avons vu en plusieurs endroits (nous ne parlons pas des parties de labour,) de hauts prix exigés pour une très pauvre chère: à Varennes, c'était tout le contraire.

Il fut donné des billets francs d'entrée à tous les Directeurs de la Société qui se trouvaient présents, aux juges, et à plusieurs autres personnes, à ce que nous croyons. Les laboureurs et des gens qui les accompagnaient, en eurent aussi, plus tard dans

la journée, lorsque l'ouvrage fut achevé. M. Laurent, qui, à ce que nous supposons, avait la direction de toutes ces choses, mérite bien d'être loué de sa conduite libérale, et de l'exemple généreux qu'il a donné, exemple qui ne sera pas suivi, craignons-nous, par un grand nombre, soit publiquement, soit privément. Il fut porté plusieurs santés, et comme c'étaient celles qu'on propose ordinairement à des repas publics, il nous suffira de dire qu'elles comprenaient celles de Sa Majesté, la Reine, de Son Excellence, le gouverneur général, et de Lady Elgin. Georges Cartier, Ecr., M. P. P. pour le Comté de Verchères, répondit à cette dernière. Elles furent toutes bien accueillies. Il en fut porté plusieurs autres, qui furent également bien reçues, et comme on le peut croire, celle de M. Laurent ne fut pas oubliée; mais nous devons laisser cette partie du sujet à d'autres rapporteurs.

Après le dîner, la compagnie se rendit de nouveau sur le champ, pour voir comment les laboureurs qui concouraient pour les prix finissaient leur tâche. L'ouvrage ne fut pas, à beaucoup près, terminé en même temps, en conséquence de ce que la qualité du sol n'était pas partout la même, et que les lots étaient de différentes dimensions: c'est pourquoi il fut déterminé par le Comité du Concours qu'il serait inconvenable, sinon injuste, de déclarer incompetent un laboureur quelconque, à cause du temps, et les experts eurent instruction d'adjuger les prix d'après ce que paraîtrait mériter l'ouvrage fait. Les juges nommés antérieurement au concours de charrues ne se trouvèrent pas tous présents, et en conséquence, le Comité eut à choisir sur les lieux quelques messieurs pour remplacer les absents. Alph. Kempton, John Drummond et Peter Fisher, Ecrs., furent nommés juges pour la classe canadienne, et Joseph Allard, Hugh Brodie et Joseph Lanouette, Ecrs., pour la classe anglaise. Il devint assez difficile d'adjuger les prix dans l'ordre convenable, et le temps pour le faire se trouva plus court qu'il n'aurait

été à désirer. Les juges purent néanmoins faire tenir leur décision au Secrétaire de la Société, avant qu'il fit obscur; et après que l'appel eut été fait, les individus suivants furent déclarés concurrents heureux:

## CLASSE ANGLAISE.

|   |                |
|---|----------------|
| Thomas Hodge, St. Laurent..                                       | 1er prix, \$16 |
| Matthew Hutchison, do.....  | 2e " 14        |
| J. McEwan, laboureur de Mr.                                       |                |
| John Drummond, Petite Côte.                                       | 3e " 12        |
| R. Lockhead, laboureur de<br>John Morris, Ecr., Ste. Thérèse..... | 4e " 10        |
| Thomas Scott, St. Michel.....                                     | 5e " 9         |
| James Holdworth, Petite Côte                                      | 6e " 8         |
| Alexander Miller, Ste. Thérèse.....                               | 7e " 7         |
| J. Fletcher, laboureur de J.<br>Dodds, Ecr., Petite Côte...       | 8e " 6         |
| James Drummond, do.....   | 9e " 5         |
| Hugh Campbell, do.....  | 10e " 4        |

## CLASSE EXCLUSIVEMENT CANADIENNE.

|  |                |
|--|----------------|
| Louis Prud'homme, Côte St.<br>Luc.....       | 1er prix, \$16 |
| Eustache Prud'homme, do..                    | 2e " 14        |
| Joseph Lafond, Côte de la<br>Visitation..... | 3e " 12        |
| Alex. Démarchais, Côte des<br>Neiges.....    | 4e " 10        |
| Amable Bourguignon, Côte<br>St. Pierre.....  | 5e " 9         |
| Hypolite Valiquette, Pointe-<br>Claire.....  | 6e " 8         |
| Félix Joran, St. Laurent.....                | 7e " 7         |
| Joseph Ouimet, Ste. Rose....                 | 8e " 6         |
| Benj. Cormier, L'Assomption.                 | 9e " 5         |
| Hector Routier, Québec.....                  | 10e " 4        |

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de donner les noms des concurrents qui n'ont pas obtenu de prix, car nous nous flattons que l'année prochaine, nous aurons le plaisir de les nommer et de les payer comme concurrents heureux. Les prix furent tous payés sur le lieu, par le Secrétaire et Trésorier de la Société, en présence des Directeurs, au montant de £45 10s. Quelques-uns des compétiteurs heureux, de la classe anglaise, se plaignirent de n'avoir pas été placés sur la liste aussi haut qu'ils l'avaient mérité; mais s'il fallait s'en rapporter à l'estime que chacun ferait de

son propre ouvrage, il n'y aurait ni second ni troisième prix, car tous auraient mérité le premier.

L'affaire du jour étant terminée, ceux qui avaient à retourner à Montréal ou aux lieux intermédiaires, s'embarquèrent sur le bateau à vapeur *Longueil*, entre six et sept heures, et après un délai considérable, le vaisseau se mit en route et alla, sans contredit, plus lentement qu'aucun des vaisseaux à vapeur sur lesquels nous nous sommes jamais trouvé, et nous nous flattions de n'avoir jamais à traverser le fleuve sur le même vaisseau dans des circonstances semblables. Le retour ne fut rien moins qu'agréable, dans un vaisseau encombré de passagers, etc., et par une nuit froide. Nous arrivâmes néanmoins sain et sauf à Montréal, entre dix et onze heures. En partant de Varennes, on avait salué M. Laurent de trois acclamations, et il les méritait amplement par ses attentions et sa politesse marquée, durant tout le jour.

Nous ne devons pas oublier l'excellente condition de la ferme de M. Laurent. Il ne s'y trouvait pas un fossé dont la terre rejetée sur les bords n'eût pas été enlevée, et le tout y était dans le meilleur ordre. Dans l'après-midi, il y eut à la porte de l'église une réunion où nous ne pûmes pas nous trouver, et Georges Cartier, Ecr. M. P. P., y prononça un excellent discours sur le sujet de l'agriculture.

La partie de labour, prise en total, a été très satisfaisante, et ne pourra manquer de produire beaucoup de bien. C'était le premier concours de charrues, (à l'exception de celui de Québec,) qui eût lieu sous les auspices de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, et bien qu'il y soit survenu des incidens auxquels elle ne s'était pas attendue, et contre lesquels elle sera en garde, à l'avenir, elle a tout lieu d'être satisfaite de la concurrence qu'il y a eu pour les prix, et du grand nombre de personnes qui y ont assisté. Quant à nous la seule chose que nous ayons eu à regretter, ça été l'absence du plus grand nombre des Directeurs des

la Société d'Agriculture du Bas-Canada, circonstance dont nous n'avons pas pu nous rendre compte. S'il y a des parties agricoles auxquelles il n'y a rien à redire, ce sont certainement les parties de labour. Ce n'est qu'à ces parties que ceux qui cultivent la terre, pour eux-mêmes ou pour d'autres, reçoivent les éloges qui leur sont dus pour leur habileté. Les cultivateurs qui peuvent se faire une idée juste d'un bon labour et d'un bon laboureur doivent sentir l'importance des concours de charrues. Tout homme en état d'acheter de bons animaux et de bons instrumens aratoires peut, par leur moyen, obtenir des prix aux expositions de bestiaux; mais c'est le laboureur à gages, l'homme de travail, qui peut obtenir des prix aux concours de charrues, et un bon laboureur est de nécessité sur une ferme.

Il pourra être utile d'ajouter, en finissant, quelques nouvelles remarques à ce qui précède. D'après la manière dont les charrues avaient été placées sur une grande étendue en longueur, il n'était pas possible aux messieurs qui composaient le Comité du Concours, de voir à ce que toutes les "conditions" en fussent remplies; mais nous espérons qu'à la prochaine partie de labour, il se trouvera assez de Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada pour faire attention à toutes ces choses, et surveiller le labour durant tout le temps employé à l'exécuter. Les conditions imposées étaient regardées comme nécessaires, quoiqu'on n'ait pas exigé, cette fois-ci, qu'elles fussent toutes remplies; et il y a une autre condition nécessaire, celle de la grandeur et de la proportion de la tranche ou bande de friche à couper. Nous pensons aussi qu'il serait à propos qu'il y eût, comme en Angleterre, deux différentes qualités de sol à labourer, et qu'il fût accordé plus de temps pour labourer la terre forte que pour labourer la terre légère. Les cultivateurs qui viennent concourir aux parties de labour, et qui demandent qu'il leur soit accordé, pour labourer un certain espace de terre, le double du temps qu'il leur faudrait pour labourer un espace de mêmes dimen-

sions sur leur ferme, se rendent ridicules au dernier point. C'est quelque chose de risible, que de voir des laboureurs concourant pour des prix, se mouvoir à pas si lents, qu'ils ne pourraient pas labourer les trois quarts d'un arpent dans une journée. Qu'on s'assure seulement, d'une manière satisfaisante, du temps absolument nécessaire pour labourer un arpent de terre choisi pour un concours de charrues, et nous maintiendrons que ce temps ne devra pas être beaucoup plus long, en proportion, que celui qui a coutume d'être accordé pour labourer le quart ou la moitié d'un arpent, à un concours de charrues. Nous avons vu de bons laboureurs, assidus et attentifs à leur travail, et allant d'un bon pas, faire un bon ouvrage. Nous concevons que ceux qui concourent aux parties de labour devraient travailler comme ils le font ordinairement sur leur propre ferme. Il serait assez peu profitable à ceux qui labourent à des concours de charrues, d'y labourer un demi-arpent de la manière la plus parfaite, en y mettant un temps extraordinaire, si sur leur propres terres, ou sur les terres de ceux qui les emploient, le même ouvrage est loin d'être fait avec une égale perfection. Si nous ne pouvons accorder 12 ou 15 heures pour labourer un arpent de nos terres (et il est certain que nous ne le pouvons pas,) quel avantage y a-t-il à le faire, à un concours de charrues ? Ces concours sont destinés à donner l'exemple ; ils doivent le faire, à tous égards, et nous maintenons que c'est au laboureur qui fait le meilleur ouvrage dans le temps le plus court, ou dans un temps donné, que le premier prix doit être adjugé. Ce que nous entendons par le meilleur ouvrage, c'est celui qui sera exécuté de la manière la plus parfaite et la plus convenable pour une récolte et suivant l'échelle spécifiée dans les conditions, pour la grandeur et la proportion des tranches. Si ceux qui viennent concourir aux parties de labour ne veulent pas se conformer aux conditions prescrites, qu'ils soient exclus du concours sans hésitation. Que les règles et conditions soient bien considérées d'a-

bord, et qu'il soit prouvé, par expérience, qu'elles sont raisonnables et peuvent être remplies ; mais qu'après cela il n'y soit fait aucun changement sous quelque prétexte que ce soit. On devrait toujours choisir des sols de différentes qualités, terre forte et terre légère ; accorder pour le labour un temps proportionnée à la facilité ou à la difficulté de faire l'ouvrage, et laisser aux laboureurs la liberté du choix. Nous concevons qu'il serait encore à propos qu'il eût une classe séparée de prix pour la charrue canadienne à roues, tirée par des bœufs, à la manière ordinaire, et que ces charrues fussent employées dans la terre forte. Les cultivateurs canadiens ne conduiront point ces charrues aux parties de labour, à moins qu'il n'y ait pour elles une classe séparée : il ne peut donc pas y avoir à douter qu'il ne soit à propos de les encourager à faire voir leur ouvrage, en concurrence avec des charrues d'un calibre différent. Comme, généralement parlant, le labour à donner au sous-sol n'est entendu qu'imparfaitement, dans ce pays, nous suggérerions que les Directeurs de la Société employassent, à une partie de labour, une charrue ordinaire, qui serait suivie d'une charrue à sous-sol de la meilleure construction, pour montrer aux cultivateurs présents comment l'ouvrage doit être exécuté. La Société d'Agriculture du Bas-Canada devrait porter son attention sur tout ce qui peut tendre à retarder ou à avancer les améliorations agricoles. C'est ce qu'on attendra d'elle, par la raison qu'elle est plus en moyen d'être utile sur un plan étendu, que ne le sont les Sociétés locales d'Agriculture. Nous suggérons respectueusement qu'il serait à propos que les messieurs qui se chargent d'agir comme directeurs, s'efforçassent d'assister à toutes les assemblées trimestrielles ou spéciales des Directeurs, s'ils n'en sont pas empêchés par maladie ou affaire urgente. Il est au pouvoir de la Société, représentée par les Directeurs, de faire beaucoup de bien pour la patrie, et c'est maintenant, (qu'un intérêt général a été indubitablement créé en faveur de notre agriculture) qu'il est temps

d'agir, et de faire tout ce qu'il y a de possible pour tenir éveillé cet intérêt propre à avancer la prospérité du pays plus que toute autre chose. Il est à désirer qu'il y ait des canaux et des chemins de fer, principalement par la raison qu'ils doivent être avantageux à l'agriculture, et c'est pourquoi nous avons toujours parlé en faveur de leur construction. Nous avons humblement recommandé l'établissement de fermes-modèles, auxquelles seraient attachées des écoles d'agriculture, car sans cela, nous les croirions de peu d'utilité. Ces institutions, si elles étaient établies sur un principe convenable, et placées sous une administration sage et efficace, seraient la source de beaucoup de bien dans ce pays. La jeunesse y pourrait être initiée régulièrement à toutes les parties pratiques de l'agriculture, ainsi qu'aux sciences qui s'y rattachent, et il pourrait leur être donné, chaque jour, quelques heures d'instruction générale et ordinaire. Dans le cas où une école d'agriculture serait attachée à la ferme-modèle, l'instruction que recevraient les jeunes-gens compenserait, jusqu'à un certain degré, la perte qu'en pourrait souffrir la ferme; mais s'il y avait quelque perte, sans école, rien ne la pourrait compenser.

Nous nous sommes étendu un peu longuement dans ce rapport sur les concours de charrues; mais nous avons cru qu'il était de notre devoir de faire allusion à tout ce qui peut se rattacher aux améliorations en agriculture, afin que nos lecteurs le puissent prendre en considération, et adopter le plan qui leur paraîtra le plus profitable.

#### PARTIE DE LABOUR DU COMTÉ DE MONTRÉAL.

Nous n'avons pu être témoin de cette partie de labour, parce que nous étions à Québec, lorsqu'elle a eu lieu; mais, quelques jours après, nous avons été voir le champ labouré, accompagné de John Dodds, Ecr., Président de la Société d'Agriculture du Comté de Montréal, et nous avons eu le plaisir de voir que l'ouvrage avait été très bien exécuté, à peu d'except-

tions près. Le labour fait par les concurrens canadiens, dont le nombre ne dépassait pas cinq, valait à peu près, sinon absolument, celui des laboureurs européens, pour la production d'une récolte. Les tranches étaient bien coupées, et les planches étaient bien formées. Les laboureurs du Comté de Montréal auraient pu concourir, avec espoir de succès, à toutes les parties de labour qu'il nous a été donné de voir en Amérique, et nous nous flattons que le nombre des bons laboureurs ira toujours croissant, dans ce Comté, jusqu'à ce qu'on n'y voie plus un seul champ mal labouré.

Les environs immédiats de la ville de Québec ont été incontestablement beaucoup améliorés et embellis par les messieurs qui y ont leur résidence, et nous n'avons rien à Montréal qui y puisse être comparé. Près de Québec, les lieux occupés par des messieurs offrent des beautés champêtres, un bon goût, un air de netteté, pourrions-nous dire, qui surpassent tout ce que nous avons en ce genre, près de Montréal. Il y a certainement de belles maisons et de beaux jardins dans les environs de Montréal; mais ce ne sont, après tout, que des maisons et des jardins. On ne voit point ici, près de ces belles maisons, des parcs formés et ornés avec goût, garnis de beaux animaux, comme dans le voisinage de Québec. Il y a de très belles promenades autour de Québec, et la beauté et la grandeur de la scène environnante ne saurait être surpassée, à ce que nous croyons, sur ce continent. Nous ne sommes nullement surpris que presque tous ceux qui voyagent, pour le plaisir de voyager, veuillent voir, avant tout, la ville de Québec et ses environs; ce qui nous surprend, c'est le court séjour qu'ils y font ordinairement. Ils arrivent le matin, dans un bateau à vapeur; courent voir la chute de Montmorency; obtiennent un permis pour monter sur le cap, ou la citadelle, et se rembarquent, le soir, pour Montréal. Nous pouvons dire à ces voyageurs, qu'ils laissent sans les voir

beaucoup de choses qui méritent bien d'être vues, et qu'ils ne peuvent se former qu'une idée bien imparfaite des beautés naturelles et champêtres dont Québec est environné. Nous sommes porté, comme de raison, à nous faire une haute idée de Montréal, mais à une seule exception près, on peut dire que les environs immédiats de cette ville ne font nullement honneur à ses habitants. Quelques-uns des terrains qui se trouvent au-delà même des limites de la Cité, sont dans un état absolument inculte et couverts d'herbes nuisibles. Ceux qui viennent voir Montréal doivent supposer qu'on fait peu de cas des fonds de terre situés dans la ville même, ou à un mille ou deux de distance. Il en est tout autrement à Québec, et les propriétaires de terres des environs de cette ville, pourraient nous montrer beaucoup de choses qu'il nous serait avantageux de connaître et d'imiter, pour l'amélioration et l'embellissement de notre voisinage. Nous pensons qu'on embellit moins une contrée en y bâtissant de belles maisons, qu'en y formant de beaux parcs, en y plantant avec goût des arbres et arbustes fruitiers et d'ornement, etc. Nous avons eu deux fois occasion de passer à la demeure de Thomas Gibb, Ecr., près de Québec, et chaque fois nous avons été charmé de tout ce que nous y avons vu. Son jardin était fourni d'une très belle variété de fleurs et de plantes rares, et ses serres de raisins et autres fruits : dans le fait, les promenades, les allées, les clôtures, tout, en un mot, était dans le meilleur ordre possible. La ferme est d'une étendue considérable, de 300 arpens, à ce que nous croyons ; elle est toute bien clôturée, bien pourvue d'animaux, et en très bon état de culture. Les granges, étables, et autres bâtimens extérieurs sont tous construits sur le meilleur plan, et peints à l'huile (en blanc) dans le meilleur goût. Tout l'établissement fait beaucoup d'honneur au propriétaire ; il est seulement à regretter qu'il ne soit pas au pouvoir des simples cultivateurs de le prendre pour modèle. Il y

a dans l'établissement de campagne de M. Gibb, une circonstance à laquelle il voudra bien nous pardonner de faire allusion ; selon nous, il vaudrait mieux que les murs extérieurs des étables et des granges fussent construits en pierre ou en brique, plutôt qu'en bois. Nous ne croyons pas qu'ils eussent coûté davantage, si l'on tient compte de la peinture mise sur le bois, et de la nécessité de la renouveler, de temps à autre. La pierre ou la brique aurait mieux retenue la chaleur, aurait duré plus longtems, et aurait eu une plus belle apparence. Si des bâtimens de bois peints en blanc à l'huile, comme le sont ceux de la ferme de M. Gibb, ne sont pas toujours tenus comme ils le sont présentement, ils en viendront à perdre leur belle apparence. L'établissement de M. Gibb est présentement dans le meilleur état possible, et nous lui souhaitons santé et longue vie pour l'entretenir sur le même pied. Nous croyons qu'il n'y a pas en Canada un établissement mieux tenu, ou même qui puisse y être comparé, en prenant en considération tout ce qui s'y trouve au moment actuel.

#### RAPPORT D'AGRICULTURE POUR OCTOBRE.

Ce mois n'a pas été défavorable aux travaux des champs, et il y a eu plusieurs belles journées pour les récoltes de racines. Nous n'avons pas eu de fortes gelées avant la nuit du 27, quoiqu'il soit tombé de la neige dans la nuit du 24, et que la terre en ait été couverte, le 26, laquelle pourtant disparut presque entièrement, dans l'après-midi du 27. Plusieurs cultivateurs n'avaient pas, à ce que nous croyons, arraché toutes leurs récoltes de racines avant cette chute de neige, et la gelée du 27 doit les avoir endommagées plus ou moins. Depuis que nous habitons le Canada, nous avons vu, en trois différentes occasions, le labourage arrêté par la gelée, le 1er de novembre, et deux fois successivement, le 23 et le 27 d'octobre. Ces circonstances font voir qu'il est

dangereux de laisser en terre, après le 21 d'octobre, des récoltes susceptibles d'être endommagées par la gelée. Le mangel-wurtzel, les carottes, les panais et les navets continueront certainement à croître jusqu'au 1er de novembre, si le temps est favorable, et nous l'avons vu tel durant tout ce mois, mais il y a toujours quelque risque à attendre la fin du mois, dans la vue d'avoir une récolte plus abondante. Le mangel-wurtzel et les navets sont très sujets à être endommagés par une forte gelée, pour peu qu'ils y soient exposés, vu la quantité d'eau qu'ils contiennent. Si l'hiver commence de bonne heure, cette année, il restera beaucoup de labour à faire, le printemps prochain. La terre était, en plusieurs endroits, difficile à labourer, avant les fortes pluies que nous avons eues, vers le 20 d'octobre.

Il n'y a pas grand chose à rapporter, en ce moment, si ce n'est pour ce qui concerne les récoltes. Il nous a été dit que le produit moyen du blé n'est pas aussi considérable qu'on s'y était attendu, d'après la belle croissance de la moisson, au commencement de l'été. Ce qu'il y a de décourageant encore pour le producteur, c'est le peu de débit et le bas prix qu'il obtient, sans qu'il y ait apparence d'un changement en mieux, cette année. Nous aurons à nous procurer des consommateurs ou des acheteurs, en encourageant les manufacturiers de la métropole. Il est très certain que les cultivateurs ne pourront pas acheter des marchandises anglaises, s'ils ne peuvent pas vendre leurs produits à des prix raisonnables et qui les mettent en moyen de faire des achats. Les Etats-Unis seront nos meilleurs chahands, mais nous ne pouvons pas nous flatter que les Américains achèteront de nous, dans le seul but de nous favoriser ; ce ne sera que parce que leur pays manquera de ce que nous pouvons leur procurer, à meilleur marché qu'ils ne pourraient l'avoir d'ailleurs, en conséquence du voisinage et des moyens faciles de communication. On peut produire ici

de l'orge et de l'avoine plus abondamment, et d'une meilleure qualité, que dans les Etats-Unis, et ils auront besoin de tout ce dont nous pourrions nous passer. Nous pouvons aussi avoir du bœuf à vendre aux Etats voisins. Il peut s'élever quelque difficulté, au sujet de la réciprocité, mais même sans cette loi équitable et avantageuse, qui devrait exister entre toutes les nations, les Américains seront forcés de prendre nos produits, et bien aises de les obtenir aussi commodément. Vu le bas prix donné présentement dans la Grande-Bretagne pour le blé et la farine, et qui continuera tel probablement, à moins qu'il n'y ait quelque changement dans les lois existantes, ou que la récolte de blé ne soit très médiocre, il n'est pas probable que nous puissions vendre beaucoup de blé pour être exporté dans ce pays. Tout ce que nous pouvons en faire dans les présentes circonstances, c'est de le consommer nous-mêmes et d'en vendre autant que possible dans le pays. Il est donc de la plus grande importance pour les producteurs canadiens, que la consommation s'étende autant que possible, comme elle peut l'être par l'encouragement donné aux manufacturiers. Il ne nous est guère possible de concourir avantageusement avec des pays situés plus près des Iles Britanniques. Les cultivateurs retireraient quelque profit de la culture du lin et du chanvre, mais nous regrettons d'avoir à dire qu'il n'y a pas encore de moulins à lin dans le pays, bien que nous ayons lieu d'espérer qu'il n'en sera pas longtems ainsi. On ne cultivera pas ces plantes sur une grande échelle, avant qu'il y ait un marché sûr pour les vendre, après qu'elles auront été arrachées et séchées sur le champ. Nous tenons de bonne autorité qu'à Albany, on donne de 8 à 10 piastres par tonneau de paille de lin, sans la graine, après qu'elle a été arrachée, séchée, et mise en meules sur le champ. A ce compte, le lin serait bien plus profitable que le froment. Le plan de M. Claussen est maintenant à la

veille d'être éprouvé en Irlande, par la Société Royale du Lin, et nous donnerons le rapport, lorsqu'il aura été publié. Mais indépendamment du plan de ce monsieur, le lin et le chanvre seraient des récoltes qu'on cultiverait avantageusement dans ce pays, s'il y avait des moulins pour en préparer, ou apprêter, le produit.

Le soin se vend à bas prix, à Montréal, c'est-à-dire, de 20s. à 25s. les 100 bottes de 16 lbs. Le beurre et le fromage abondent, cette année, et la plus grande partie en est de bonne qualité. Le dernier article en particulier est beaucoup meilleur que de coutume, quant à la qualité, et est de manufacture canadienne. Le prix n'en est pas élevé, mais on ne doit pas s'en plaindre par le temps qui court, où tout se vend généralement à bon marché. Les marchés sont bien pourvus de viande de boucherie et il y en a de la meilleure qualité. L'amélioration qui a eu lieu sur ce marché, dans la qualité des viandes de boucherie, et particulièrement du mouton, est vraiment étonnante. A n'en pas douter, nous faisons des progrès en fait d'agriculture, comme on peut s'en convaincre en faisant une tournée par la campagne. Là où l'on ne semait, il y a quelques années, ni trèfle ni racines, vous en verrez maintenant des récoltes, quelque part que vous alliez à la campagne, non pas, à la vérité, sur un plan aussi étendu qu'il serait peut-être à désirer, mais donnant lieu de croire que la culture en viendra là, lorsqu'on en aura reconnu l'utilité. Nous recommandons à ceux qui cultivent des racines d'avoir soin de les serrer sèches, et de ne les pas mettre en trop grands tas, mais de les séparer autant qu'il peut être commode de le faire, afin de leur donner de l'air. Un arpent de terre bien cultivé produit une grande quantité de mangel-wurtzel ou de carottes, et ce serait grand dommage, si après les avoir produits, on ne les conservait pas sains jusqu'au temps où il convient d'en nourrir le bétail. Un ou deux arpents de ces

racines aideraient beaucoup le fermier à entretenir ses animaux convenablement durant l'hiver. La carotte est un aliment excellent pour les chevaux, etc., et le wurtzel pour les bêtes à cornes et à laine. La population des cités et villes du Bas-Canada, quoique ne dépassant peut-être pas de beaucoup 100,000 âmes, exigera néanmoins, chaque année, une grande quantité de viande de boucherie, outre ce qu'il en faut pour la population des campagnes. Il y a aussi lieu de compter que les États voisins nous achèteront des animaux engraisés pour se pourvoir de viande fraîche. L'achat qu'ils font de nos chevaux est encore une circonstance à l'avantage du cultivateur canadien, et il n'y a pas d'apparence que ce trafic se ralentisse. Le blé a été, il y a un certain nombre d'années, la principale production du Canada, mais dans les présentes circonstances, on ne doit pas compter entièrement sur ce grain. Le Canada-Uni est maintenant peuplé de près de 2,000,000 d'habitans, et dans quelques années, ce nombre sera peut-être doublé. La perspective que le pays a devant lui n'est donc pas décourageante, quoiqu'il y puisse régner présentement quelque malaise, en conséquence du bas prix des produits agricoles. Le Canada deviendra un pays grand et florissant, si seulement ses habitans se comportent comme ils le doivent faire.

---

Joseph Laporte, Ecr., de la Longue-Pointe, a envoyé à notre bureau des carottes blanches qui sont bien les plus grosses que nous ayons vues en Canada. Elles pèsent entre sept et huit livres, chacune. C'est un bel exemple de ce que peut faire un cultivateur Canadien.

---

#### NOTICES LITTÉRAIRES.

Nous avons reçu de L. A. A. Latour, Ecr., de cette ville, le 5ème numéro du *Journal of Agriculture*, publié à Boston, pour lequel nous désirons d'échanger le *Journal of Agriculture* de la Société

d'Agriculture du Bas-Canada. Nous avons lu le *Journal of Agriculture* avec attention, et nous en avons conçu une idée des plus favorables. Il y a dans ce numéro un nombre d'articles excellents, mais le dessin qui représente le taureau à courtes cornes "Tempest," est certainement extraordinaire, si c'est la peinture exacte de l'original. Nous n'admirerions pas un taureau de cette forme, quelle que fût sa lignée, et quelque succès qu'il eût eu aux expositions d'animaux.

Nous avons à accuser la réception du *Boston Cultivator*, excellent journal agricole, publié toutes les semaines, et pour lequel nous offrons nos remerciemens et demandons à échanger notre journal. Nous n'avons encore vu qu'un seul numéro du *Cultivator*, et nous remarquons qu'il ne se borne pas entièrement aux sujets agricoles. Cette circonstance en augmentera sans doute le prix aux yeux des souscripteurs généralement, et particulièrement de ceux des cultivateurs qui ne reçoivent pas d'autres journaux.

Nous avons donné dans le numéro précédent le projet d'organisation de la Ferme-Modèle de la Tortue, présenté par M. Ossaye, nommé Directeur de cet établissement, au Comité d'administration. Nous ne ferons présentement aucune observation sur ce document, mais nous le recommandons à l'attention sérieuse de nos lecteurs, et nous recevrons avec plaisir les suggestions ou les remarques qui pourront nous être communiquées sur le sujet.

AU REDACTEUR DU JOURNAL D'AGRICULTURE.

ST. JEAN, 25 Octobre, 1851.

MONSIEUR :—Depuis quelque temps, je me suis senti fortement porté à vous adresser mes remerciemens, et à vous assurer que comme agriculteur, je suis reconnaissant des connaissances et des renseignemens que vous nous communiquez, à nous autres cultivateurs, par le canal de votre journal,

ainsi que de la disposition que vous avez toujours montrée à faire faire des progrès à une profession si utile ; et cette disposition de votre part m'a induit à vous offrir encore quelques remarques ou observations, que vous pourrez insérer dans votre journal, si vous les jugez dignes d'y occuper une place.

Ne soyez pas surpris, si je commence mes remarques, en observant qu'un agriculteur en théorie seulement peut être induit en des erreurs capables de le ruiner, et qu'en conséquence les meilleurs renseignemens qu'on pourra obtenir seront dû à des agriculteurs pratiques. L'homme pratique, c'est-à-dire, celui qui ne s'arrête pas à la théorie, mais qui exécute, l'homme expérimenté, est celui dont vous obtiendrez, en tout temps, les connaissances les plus usuelles, parce que ce qu'il sait est fondé sur l'expérience et la pratique, et conséquemment connu pour être pratique.

Ce ne serait pas un bon moyen de juger de ce que c'est que l'économie rurale, que de s'en rapporter aux comptes-rendus pompeux et exagérés d'un agriculteur gentilhomme, qui n'est cultivateur que pour son plaisir. Il débourse et dépense par ostentation, pour la montre, et non pour le profit, et se croit toujours amplement dédommagé par le plaisir de montrer quelque chose. C'est donc de l'homme dont les plans et les vues sont pour le profit, et à qui le manque de succès deviendrait dommageable, qu'on peut obtenir des connaissances vraiment utiles et profitables.

Plusieurs messieurs européens ont été loin de trouver leur compte à faire des entreprises en agriculture dans ce pays ; et un assez bon nombre s'y sont ruinés, parce qu'ils n'étaient agriculteurs qu'en théorie. Il n'est pas du tout étonnant que plusieurs de ces messieurs se trouvent frustrés dans leurs attentes : ils arrivent ordinairement la tête pleine de leur théorie anglaise, dont une partie au moins ne peut pas être mise en pratique avec avantage dans ce pays : ils sont portés au delà des limites

qu'ils devraient se prescrire, par cette théorie, qui, généralement parlant, exige plus de frais qu'on n'en peut encourir dans ce pays, et conséquemment, la ruine, ou du moins le contretems se trouve au bout de l'entreprise.

Ne supposez pas d'après ce que je viens de dire, que je suis opposé à toute innovation, ou à tout changement: je suis, au contraire, ami des perfectionnemens et des plans nouveaux; mais je dis que ces plans ne doivent pas être pris entièrement dans un autre pays, et suivi ici sans jugement. Le système anglais d'agriculture est très bon, sans doute, mais il ne s'en suit pas qu'il puisse être pratiqué dans ce pays-ci exactement de la même manière dans toutes ses branches; nos plans d'amélioration doivent donc être formés par des hommes qui, par leur long séjour dans le pays, ont acquis la connaissance de la partie pratique de son agriculture, la connaissance de son sol et de son climat: de tels hommes, avec assez de jugement pour déduire de la théorie et de la pratique d'autres pays ce qui en pourrait être applicable au nôtre, peuvent améliorer notre système; mais souvenez-vous toujours qu'ils doivent être des hommes pratiques et expérimentés, et non des agriculteurs en théorie seulement.

C'est néanmoins un bonheur pour le pays, qu'il s'y trouve tant de gens qui prennent à cœur l'intérêt de l'agriculture, quand même le désir du perfectionnement poussé trop loin tournerait au désavantage de quelques-uns. On ne peut que voir avec plaisir l'esprit d'émulation qui semble porter ici présentement chaque classe d'habitans à étudier l'agriculture; car on ne saurait être trop attentif, ni sacrifier une trop grande partie de son temps à une occupation si utile. Je me rappelle encore le temps où des hommes de talens médiocres, à l'exception du fermier sans instruction, croyaient qu'il était au-dessous de leur dignité de mettre la main à une charrue. On a pensé et l'on pense encore bien différemment dans les Etats-Unis: un certain jour

de fête, si je ne me trompe pas, le Président lui-même met la main à ce premier des instrumens aratoires: s'il en est réellement ainsi, c'est une coutume louable; elle ranime le courage, et élève l'esprit du cultivateur; elle le fait monter plus haut dans l'échelle de la société, qu'il maintient par un surcroît d'industrie; il regarde son état comme respectable, et travaille conséquemment avec plaisir. Il s'est pourtant opéré un changement en Canada, sous le rapport en question: tous présentement, grands et petits, regardent la culture de la terre comme un emploi honorable; c'est une preuve convainquante que le Canada devient plus sage en vieillissant.

Peut-il y avoir rien de plus ridicule, chez le plus abaissé comme chez le plus élevé, que de mépriser une occupation qui seule supporte et maintient toute créature vivante?

Votre humble serviteur,

GAB. MARCHAND,

A William Evans, Ecr.,

Secrétaire de la  
Société d'Agriculture.

C'est avec le plus grand plaisir que nous publions la lettre ci-dessus de Gabriel Marchand, Ecr., de Saint Jean, qui vient hardiment en avant, en son propre nom, au soutien de la cause de l'agriculture, et ne se cache pas, comme beaucoup d'autres, sous une signature fictive, de peur d'être connus comme soutenant un intérêt qui a été si longtems méprisé en Canada. Nous ne pouvons que lui être très obligé des sentimens favorables dont il veut bien se dire pénétré à notre égard, pour les humbles efforts que nous faisons à l'effet d'avancer les améliorations en agriculture. Nous pouvons l'assurer que toute notre étude et toute notre attention sont dévouées à la cause de l'agriculture, et que si nous tombons parfois en erreur, c'est faute de mieux savoir, et nous nous flattons que nos amis nous le pardonneront. Les connaissances en agriculture acquises par la pratique dans les Iles Britanniques, peuvent être

très utiles ici, pourvu qu'on adapte ces connaissances au climat et au sol du Canada, ainsi qu'aux circonstances dans lesquelles il se trouve, et c'est ce que feront tous les gens sensés. Mais si ceux qui arrivent ici ne veulent pas se conformer à une règle qui est celle du sens-commun, mais introduire le système anglais sans nulle modification dans un pays dont le sol, le climat et autres circonstances sont différentes, on ne doit pas être surpris s'ils ne réussissent pas, et sont trompés dans leur attente. Nous avons indubitablement appris la plus grande partie de ce que nous connaissons en agriculture, avant d'être venu dans ce pays, parce que, depuis notre enfance, nous ne nous y sommes jamais engagé sur un plan étendu avant de venir ici. Dans de telles circonstances, un fermier a une meilleure occasion d'acquérir une connaissance générale de l'agriculture qu'il ne l'aurait en Canada, et c'est ce qui a eu lieu pour ce qui nous regarde. En arrivant dans ce pays, nous nous sommes aperçu d'un coup que le système d'économie rurale y devait être très différent de ce qu'il est dans le pays d'où nous venions; mais malgré cela, la pratique et l'expérience que nous avions acquise précédemment nous a été de la plus grande utilité, particulièrement depuis que nous avons commencé à écrire sur le sujet, et comme Rédacteur de ce journal et d'autres journaux agricoles publiés précédemment. Une expérience étendue dans la pratique de l'agriculture met un éditeur en état de choisir dans d'autres publications de bons articles, s'il n'est pas lui-même en état d'en écrire de tels. Si nous avions, de temps en temps, des correspondans comme M. Marchand, nous nous sentirions plus de courage et de confiance, en écrivant pour ce journal; mais nous ne pouvons pas nous vanter d'avoir reçu beaucoup d'aide et d'appui de la part des cultivateurs: ce n'est que très rarement qu'ils nous aident ou nous encouragent par leur correspondance. Nous les avons constamment invités à écrire pour ce journal, et nous savons qu'il

y en a plusieurs qui pourraient lui donner plus d'intérêt ou d'utilité par leur correspondance, s'ils voulaient se donner la peine d'écrire, à temps perdu, une lettre, note ou notice pour y être insérée; mais nous regrettons d'avoir à dire que des agriculteurs bien capables d'écrire correctement et sensément ne nous ont pas encore favorisés d'une seule ligne de leur écriture. M. Marchand est bien en état d'écrire, et il nous fera beaucoup de plaisir, toutes les fois qu'il voudra bien nous favoriser de sa correspondance.

---

#### AU RÉDACTEUR DU JOURNAL D'AGRICULTURE.

MONSIEUR:—J'ai lu avec beaucoup de plaisir, dans votre No. d'Octobre, le Rapport des Experts nommés par la Société d'Agriculture du Comté de Montréal. Des rapports de cette sorte sont de nature à produire beaucoup de bien dans le pays. On y voit d'un coup quelles sont les améliorations qui ont été faites avec jugement, et où il y a à louer. Je ne vois pas pourquoi ce plan ne serait pas suivi par toutes les Sociétés d'Agriculture de Comté qui reçoivent de l'argent de la Législature. Je mentionnerai en peu de mots quelques-uns des abus qui ont lieu sous le présent système de donner des prix pour d'aussi petites quantités de grain qu'un ou deux minots au plus. Un tel plan n'offre pas d'encouragement à l'agriculture; il n'est propre qu'à encourager la fraude ou la malhonnêteté, comme je le prouverai. Les cultivateurs honnêtes et industrieux n'ont aucune chance de réussir, en concourant d'après de pareils réglemens. J'ai vu, à ces expositions de grains, un grand nombre de prix remportés par des cultivateurs dont les terres étaient dans le plus mauvais état de culture. Le plan auquel ces *attrappeurs de prix* ont recours, c'est de cueillir à la main, dérober, soustraire, garder du grain d'une année à l'autre, acheter, emprunter, etc. On en peut dire autant des récoltes vertes: un individu pourra cultiver une

petite pièce de navets, en réserver quelques-uns pour la montre, et coupera ainsi l'herbe sous le pied à un homme qui en aura cultivé dix arpens. On peut en dire autant de la récolte de pommes de terre. Je veux que l'on comprenne que je ne trouve pas à redire aux expositions d'animaux faites convenablement. D'après la manière dont les animaux étaient arrangés, à quelques-unes des expositions de Comté, il n'était pas possible aux experts de se former une idée correcte de leur valeur ou qualité comparative. J'ai vu des animaux de tout âge, de toute grandeur, et de toute race amenés et placés ensemble et pêle-mêle. On ne devrait pas souffrir un tel état de choses. A moins que les animaux ne soient menés aux lieux d'exposition comme il convient, il vaudrait mieux qu'ils n'y fussent pas menés du tout.

Je ne puis terminer ces remarques sans féliciter le Comité de direction de la Société d'Agriculture du Comté de Montréal des mesures judicieuses qu'il a adoptées pour l'avancement de l'agriculture. Par ce système d'inspection, on peut voir où les améliorations font des progrès, d'année en année. Dans ce pays, les améliorations en agriculture ne seront pas effectuées par des expositions de bestiaux seulement, comme on tente de le faire dans plusieurs Comtés.

M. le Rédacteur :—Je sou mets ce qui précède à votre considération, dans l'espérance que toutes les Sociétés de Comté suivront l'exemple qui leur a été donné par la Société d'Agriculture du Comté de Montréal, en faisant faire la visite des fermes et des récoltes, et en en publiant le compte-rendu.

Je demeure, etc.

MATTHEW DAVIDSON.

Sainte Foye, District de Québec, 21 Octobre, 1851.

Nous publions volontiers la lettre de M. Davidson, et nous croyons comme lui que l'inspection annuelle des récoltes,

bâtiments de ferme, troupeaux, etc., suivie de la publication du compte-rendu de toutes ces choses, serait un excellent moyen d'avancer les améliorations agricoles. Nous nous récriions depuis longtems contre la pratique de donner des prix pour des échantillons de grains en petites quantités, sachant que cette pratique peut donner lieu à beaucoup de fraudes. En voyant les moissons qui croissent dans les champs cultivés, on comprendra mieux comment les affaires de la ferme sont conduites, et ce ne sera que là où le mérite se montrera, que les cultivateurs auront l'avantage d'en être récompensés par des prix. Il ne peut pas y avoir de déception, quand c'est la ferme même qui est inspectée.

ERRATA.—Dans le No. d'Octobre, page 311, (titre), au lieu de, "EXHIBITION D'ANIMAUX DE LA CAMPAGNE A MONTREAL," lisez, "EXPOSITION D'ANIMAUX DU COMTÉ DE MONTREAL."

Page 312, 1ère colonne, ligne 16ème, pour "qu'une faute ou un défaut auxquels," lisez : "un défaut auquel."

Page 313, 1ère colonne, ligne 9ème, pour, s'il arrivait que nous *venions*," lisez : "que nous *vinssions*."

Même page, et même colonne, ligne 32ème, pour, "aucune erreur," lisez ; "toute erreur."

Page 317, 1ère colonne, fin de l'article où il s'agit d'animaux trop engraisés, au lieu de, "à un tel point qu'ils ne soient propres qu'à passer par les mains du boucher," lisez, par les mains du *chandelier*," ou "qu'ils ne soient plus bons qu'à faire de la chandelle."

## SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

LES CHAMBRES DE LA SOCIÉTÉ ET LE BUREAU DU SECRÉTAIRE SONT MAINTENANT OUVERTS chez M. GEORGE SHEPHERD, Grenetier de la Société, No. 35, rue Notre-Dame, vis-à-vis du Bureau du Conseil de Ville.

Le Secrétaire de la Société, William Evans, Ecr. se tiendra tous les jours, de Dix à Une heure.

AVIS.

**M**ESSIEURS LES AGENTS et les Souscriptions, qui n'ont pas encore payé leurs souscriptions, sont priés de remettre sans délai ce qu'ils doivent au Propriétaire soussigné.

R. W. LAY,  
193, Rue Notre-Dame.

Montréal, Novembre, 1851.

**VERRERIE CANADIENNE.**

PRÈS DU DEBARCADERE DE SNYDER,  
VAUDREUIL,

*Etablie et conduite par M.M. Boden & Le Bert.*  
**L**ES Propriétaires de cet établissement sont prêts à Manufacturer des GLACES DE MIROIR et des VITRES POUR FENETRES, de toutes dimensions, colorées et colorées, d'après modèles ou ordres, Verres pour Lampes à Huile et à Gaz, blancs, peints ou colorés des plus riches nuances, Vitres peintes ou colorées pour Eglises, semblables à celles des Eglises d'Europe, aussi pour Maisons, Chaumières, Pavillons et Vaisseaux à Vapeur; Bouteilles et Fioles pour Apothécaires faites à ordres.

—AUSI,—

Bouteilles à Eau de Soude, Bière de Gingembre et autre, avec ou sans le nom du fabricant.

—ET,—

Casseroles ou Vaisseaux à Lait de grandeurs convenables.

Tous ces articles seront de la meilleure qualité et seront vendus à des prix raisonnables, et les propriétaires sollicitent une partie de la faveur publique et l'examen de leurs articles.

Pour les ordres, ou autres particularités, s'adresser aux Propriétaires, à l'Hôtel du Peuple, Nos. 206 et 207, Rue Notre Dame, Montréal.

**M**AISON PLAMONDON, à l'enseigne du Castor 122, rue St. Paul, à Montréal.— Marchandises sèches et Hurdes faites à vendre. Hurdes faites à l'ordre. Draps et casimires superfins, ainsi que Marchandises d'étapes et de goût. Les pratiques seront bien de se rappeler qu'il n'y a qu'un seul prix, aussi réduit que le public peut l'attendre dans la crise commerciale actuelle. N. B. Les marchands de toutes les campagnes feront bien de visiter son établissement avant que d'acheter ailleurs.

**G.** LEBLANC, Hôtel, Montréal, Place de la Douane.

**J.** JOHN A. LECLERC, Marchand de Cuir de différents descriptions. Montréal, No. 174, Rue St. Paul.

**D.** DESMARTEAU, MARCHAND et Cie., importateurs de marchandises sèches et d'Épiceries. Montréal, No. 98, Rue St. Paul.

**M.** MOSES, Magasin des meilleures Peintures, Huiles, Brosses et Pinceaux, Montréal, No. 97 Rue St. Paul.

**HALDIMAND, ET FILS,**  
MARCHANDS  
**FERRONNIERS,**  
À l'Enseigne de la Grosse Serrure,  
ENCOIGNURE DES RUES ST. PAUL ET ST. VINCENT,  
MONTRÉAL.

**F.** X. BRAZEAU, un assortiment de marchandises sèches, Hurdes faites, casquettes, pelleteries de toutes sortes. Montréal, No. 102, Rue St. Paul.

**INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.**

**N**OUS, les Soussignés, certifions que nous avons soigneusement examiné une variété d'Instruments d'agriculture manufacturés par M. A. Fleck de la rue St. Pierre, et nous aimons à faire connaître notre opinion sans réserve en disant que ces instruments sont beaucoup supérieurs à tout ce que nous avons vu de ce genre manufacturé dans ce pays et au moins aussi parfaits que ce que nous avons vu importer d'ailleurs.

Et nous recommanderons particulièrement à l'attention des Agriculteurs dans toute la Province son *Bouleverseur du sol* (instrument à cinq branches tiré par des chevaux à la façon des charries pour remuer la terre aussi profondément que l'on veut et en extirper les racines), instrument qu'il a perfectionné sur celui qui a remporté un premium de £10 à la société des Highlanders Écossais. Cet instrument paraît très propre à améliorer et à faciliter les travaux du cultivateur, et nous ne pouvons douter qu'il ne soit mis en usage partout où l'on désire que l'agriculture soit avancée. Les charries Écossaises sont aussi beaucoup supérieures et bien dignes de l'inspection de tous ceux qui désirent se procurer des articles précieux.

M. J. HAYS, Présid. de la Société d'Agriculture.

P. P. LACHAPPELLE, Sault au Récollet.

WM. EVANS, Sec. de la Soc. d'Agr.

JAMES SOMMERVILLE, Lachine.

EDWARD QUIN, Longue-Pointe.

T. E. CAMPBELL, Major, Secrétaire Civil.

HUGH BRODIE, Côte St. Pierre.

P. T. MASSON, Vaudreuil.

JAMES ALLAN, Pointe-aux-Trembles.

GEORGE CROSS, Ducham.

P. E. LECLERE, St Hyacinthe.

MATTHEW DAVIDSON, Québec.

JAMES YOUNG, Ormstown.

**MACHINES A BATTRE,**

NOUVELLEMENT AMELIOREES, DE PARADIS.

**L**E Soussigné, connu depuis longtemps comme FABRICANT DE MACHINES A BATTRE LES GRAINS, prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il est maintenant prêt à fournir des MACHINES d'une FABRIQUE COMPLETEMENT PERFECTIONNEE, construites, non-seulement avec toutes les dernières AMELIORATIONS AMERICAINES, mais avec quelques autres perfectionnements importants inventés par lui-même, et au moyen desquels elles épargneront beaucoup de travail, exigeront une moindre puissance pour être mises en opération, et ne devieront pas aussi promptement hors de service; enfin il répondra de ses Machines, et il garantit qu'on les trouvera, quand on les aura éprouvées, *bien supérieures* à toutes celles qui ont été en usage jusqu'à présent dans la Province. S'adresser au bureau de la Société d'Agriculture, ou à

JOSEPH PARADIS,

Rue Saint Joseph, au-dessus de la Brasserie de Dow, du côté du Nord.

Montréal, 7 Juin, 1849.

Extrait du contrat passé entre la société d'agriculture du Bas-Canada et R. W. Lay.

Nouvièmement, Il est aussi convenu et agréé entre les dites parties, que la dite partie nommée en second lieu, (R. W. Lay,) est constituée au vertu des présentes, le procureur des dites parties nommées en premier lieu, tant qu'il durera le présent contrat, et non au-delà dans le but exprès et avec plein pouvoir et autorité de collecter tous les arrérages pour souscriptions dus au dit Journal par les souscripteurs, tandis qu'il était publié ci-avant par les dites parties nommées en premier lieu.

(Signé) ALFRED PINSSONEAULT,  
W. EVANS, Secrétaire.

LE  
**JOURNAL D'AGRICULTURE**  
ET  
**TRANSACTIONS**  
DE LA  
**Société d'Agriculture**  
DU  
**BAS-CANADA,**  
(EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.)

Seront publiées dans la suite par le Soussigné, à qui doivent être adressés toutes COMMUNICATIONS relativement aux SOUSCRIPTIONS, aux Avertissements, ou à toute autre Affaire ayant quelque rapport aux volumes déjà publiés du Journal, ou à ceux qui se publient actuellement.

L'ouvrage aura plus de valeur et d'intérêt que par le passé, par l'introduction qu'on va y faire de planches représentant divers instrumens propres à la culture, les plans nouveaux des bâties d'une ferme, et des descriptions des meilleures espèces de Fruits, des représentations d'Animaux Domestiques, &c., &c.

Comme étant chargé de la publication du JOURNAL, j'ai eu devoir visiter les agents et les souscripteurs de l'ouvrage, dans les différentes paroisses du Canada, pour m'assurer du degré d'intérêt qu'on prenit à son succès, et pour réveiller, s'il était possible, un zèle nouveau pour tout ce qui peut faire avancer l'agriculture. Je l'ai fait sur une certaine étendue, mais je regrette que des affaires me retenant ici, je sois obligé de remettre à une autre époque quelques autres visites que j'eusse désiré faire. C'est cette raison qui me porte à adresser cette circulaire au Clergé et aux Agents, espérant qu'ils s'intéresseront à répandre de plus en plus cet ouvrage, et qu'ils se feront un plaisir de distribuer ces circulaires de la manière qui sera la plus avantageuse.

Ayant à cœur de me procurer toutes les facilités pour assurer une circulation étendue au Journal, j'ai réussi à obtenir de l'Hon. Mr. Morris, Maître de Poste Général, d'envoyer le Journal Français et les Circulaires dans toutes les parties de la Province, sans frais de Port pendant six mois, et il y a lieu d'espérer qu'à l'expiration de ce terme, il y aura quelque arrangement définitif, permettant le transport des journaux et autres publications périodiques, sans aucuns frais.

Je n'ai pas toujours envoyé le Journal dans les places où il y avait des souscripteurs auparavant, pour les raisons suivantes: je n'avais pas de moyen de connaître ceux qui désiraient continuer et

qui désiraient continuer, s'adresseraient à moi. J'espère que c'est là une explication suffisante, et que je recevrai bientôt de toutes parts des ordres proportionnés à l'importance du sujet.

Le Journal contient 32 pages chaque mois, et se publie pour une piastre par année, payable d'avance, et tous ceux qui obtiendront de nouveaux souscripteurs, pourront en obtenir six copies pour cinq piales.

Les Agents et les Souscripteurs sont priés de me remettre immédiatement le montant du à la Société, ainsi qu'une *Liste Correcte des Souscripteurs* dans leurs localités respectives. Je les prie de faire attention en donnant les adresses, de le faire d'une manière bien lisible, afin d'éviter toute méprise.

Le Soussigné est aussi Agent pour tous les *Magazines Américains*, ou ré-imprimés aux Etats Unis, lesquels embrassent les plus hauts départements de la Littérature, des Sciences, et des Arts, et il délivre dans les principales villes du Canada Est, aux prix de New-York.

Il sera alloué une Commission libérale aux Agents Responsables, qui voudront se charger d'étendre la circulation du JOURNAL D'AGRICULTURE, du SNOW-DROOP, et d'autres ouvrages.

ROBERT W. LAY,  
193, Rue Notre-Dame, Montréal.

**MACHINES A ARRACHER LES SOUCHES**  
OU

**L'EXTIRPATEUR ST.-ONGE PATENTÉ.**  
Le Soussigné ayant inventé un EXTIRPATEUR ou ARRACHE-SOUCHE, dont il s'est assuré le privilège exclusif d'en fabriquer et d'en vendre dans la Province du Canada, croit devoir le recommander particulièrement aux cultivateurs comme instrument d'une grande puissance, le plus expéditif et le plus économique inventé jusqu'à ce jour. Il exécutera punctuellement toutes commandes qu'on voudra bien lui faire tenir.

L'on peut voir et se procurer aussi cet Extirpateur à Montréal, chez M. George Ingar, rue St. Paul; à Québec, chez M. T. Atkins, *Weighings House*, qui d'Orléans; Village de St. Lin, au Dr. Lassiseraye.

Les personnes qui désiraient acheter des droits de Township, Comté ou District, pourront le faire en s'adressant au soussigné ou au Dr. Lassiseraye.

N. ST. ONGE.

Montréal, Juin, 1850.

**MOULIN A PLATRE DE QUEBEC.**

LES Soussignés ayant fait construire un MOULIN à plat par la vapeur, sur la rue St. Paul, pour la fabrique du PLATRE propre à l'agriculture, aux bâties, *moulanger*, etc., sont maintenant prêts à remplir toutes commandes qu'on voudra bien leur faire.

Ils garantiront leur PLATRE de la meilleure qualité possible, fait avec les plus grands soins sous la direction de M. AUGUSTIN DANIEL, bien connu par sa longue expérience dans cette branche.

METHOT, CHINIC, SIMARD & Cie.

Québec, 6 Février 1851.

MONTRÉAL:—Imprimé par JOHN LOVELL, Rue St. Nicolas.

M. BIBAUD TRADUCTEUR